



LES CHIFFRES CLES

en Centre-Val de Loire



 2021



OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LES MEMBRES DE L'ORAB CENTRE-VAL DE LOIRE :



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

L'agriculture biologique poursuit son développement en Centre-Val de Loire selon une dynamique relativement constante : en 2021, ce sont désormais plus de 100 000 hectares qui sont conduits selon ce mode de production, soit 4,7 % de la SAU régionale.

Pour cette deuxième publication, les chiffres clés de la bio s'enrichissent de nouvelles informations. L'exploitation des données 2021 de l'Agence bio permet ainsi de mieux qualifier les arrêts de certification derrière lesquels se cachent parfois des déconversions.

Dans un contexte économique très perturbé notamment par les conséquences du conflit russo-ukrainien et qui impacte fortement le marché du bio, l'ORAB se réaffirme comme un outil de connaissance incontournable pour suivre la dynamique des filières biologiques en région Centre-Val de de Loire et adapter les politiques de soutien aux acteurs de la bio.

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

L'année 2020 s'est avérée atypique en termes de consommation avec une augmentation importante du « fait maison », des achats de produits locaux et en agriculture biologique. L'année 2021 quant à elle a été marquée par une baisse de la consommation alimentaire des ménages à laquelle dans une moindre mesure les produits bio n'ont pas échappé.

Côté production, un ralentissement général des conversions est constaté en 2021 au niveau national et en région même si les surfaces et le nombre d'exploitations continuent leur progression. Cela concerne les filières grandes cultures, légumes, fruits, porc qui marquent le pas avec une réduction des surfaces ou des cheptels en conversion.

La situation soulève plusieurs questions notamment sur le caractère transitoire ou non de ce ralentissement et sur les leviers d'action à mobiliser pour maintenir le développement des filières tout en limitant les distorsions de croissance entre l'offre et la demande.

Ce sont dans ces situations de déséquilibre qu'un outil comme l'ORAB s'avère indispensable pour connaître et analyser les dynamiques territoriales et identifier collectivement des actions pertinentes pour assurer la pérennité des exploitations bio, des filières bio et de leur développement.

BIO CENTRE

L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique vous propose son rapport sur l'activité du secteur en 2021. Ce rapport, piloté par Bio Centre en partenariat avec la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture propose chaque année des repères quantitatifs et qualitatifs pour accompagner l'évolution de la filière biologique en Région Centre. Cette dernière est porteuse d'outils et de solutions essentielles face aux nombreux défis que nous devons affronter.

L'été 2022 nous a rappelé de manière cuisante la nécessité d'amplifier et de généraliser la mise en œuvre d'un modèle agricole respectueux de la nature et de ses ressources. Il est indispensable de stopper rapidement la dégradation de la qualité de l'eau et des sols, de préserver et de rebâtir la biodiversité, de construire les équilibres entre développement du marché et soutien public pour permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

Si la production a poursuivi son développement en 2021, l'année a été marquée par un ralentissement significatif de la demande de produits bios après une décennie de forte croissance. L'ensemble des acteurs de la filière se questionnent sur cette évolution inattendue et tentent d'identifier les facteurs d'explication ainsi que les leviers d'action pour relancer la dynamique du développement. L'importance d'un soutien déterminé des pouvoirs publics à l'Agriculture Biologique, rappelé par la Cour des Comptes dans son récent rapport, sera déterminante à cet égard. Les choix faits dans le cadre du Plan Stratégique National français de la PAC devront permettre à l'Agriculture Biologique de bénéficier d'un soutien sans ambiguïté à la hauteur des bénéfices environnementaux, humains et économiques qu'elle apporte à nos territoires à leurs habitants. C'est la raison pour laquelle les acteurs de la filière AB se sont fortement mobilisés pour faire valoir les bénéfices et les aménités positives de leurs pratiques agronomiques et de transformation.

SOMMAIRE

 LES CHIFFRES CLÉS	4	 LES DÉPARTEMENTS	10
 LA CONSOMMATION	6	 LA FILIÈRE VÉGÉTALE	23
 LES CONVERSION DÉCONVERSIONS	8	 LA FILIÈRE ANIMALE	34
		 AVAL	46

Source des graphiques :
Agence Bio -
Sauf mention contraire.

QU'EST-CE QUE L'ORAB ?



Qui compose l'ORAB ?

En début d'année 2021, l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Centre-Val de Loire a été créé. Cet outil de suivi du développement de l'AB est un travail partenarial entre la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et la Forêt, la Chambre d'agriculture régionale et Bio Centre, interprofession bio en Centre-Val de Loire.

Quelles sont ses missions ?

L'ORAB a pour mission d'analyser annuellement les chiffres de la filière bio (producteurs, transformateurs, distributeurs) fournis par l'Agence Bio. Ce travail prend la forme d'une publication annuelle avec les chiffres clés de l'agriculture biologique. Des études de filières ou de production plus spécifiques peuvent aussi émerger (ex. : étude des filières viandes bovine et ovine bio en 2021).

L'ORAB doit aussi renseigner et informer les acteurs du secteur en région sur l'agriculture biologique, à des fins :

- d'aide à la décision et pilotage des politiques publiques ;
- de suivi et d'orientations stratégiques des filières ;
- d'informations sur la conjoncture et sur l'agriculture biologique d'une manière générale.

L'ORAB peut également être sollicité par les acteurs du territoire pour la réalisation de diagnostics et d'études prospectives au service du développement de l'agriculture biologique.

Les partenaires

La DRAAF

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) est un service déconcentré du Ministère chargé de l'agriculture. Placée sous l'autorité de la préfète de région, la DRAAF contribue à définir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et de l'aménagement et du développement durable du territoire.

Elle concourt à l'orientation, au soutien, à la structuration des filières agricoles et agroalimentaires et au renforcement de l'organisation économique des producteurs. Elle favorise la promotion des productions et la valorisation de la biomasse.

Le Réseau Bio

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire regroupe l'association régionale Bio Centre, interprofession régionale, incluant le Groupement régional des agriculteurs biologiques (GRAB), les Groupements des agriculteurs biologiques départementaux (GAB) et l'association interprofessionnelle Bio Berry (18). Ce réseau a pour objectifs de permettre les échanges entre les acteurs régionaux de la filière biologique, et de les accompagner dans leur développement ainsi que dans la structuration des filières. Il participe à la défense des intérêts de la filière biologique.

Le Réseau des Chambres d'agriculture

Établissement public, la Chambre régionale d'agriculture représente la profession agricole et contribue à la mise en œuvre des politiques agricoles et en matière d'agriculture biologique (AB) des chambres départementales.

Ses principales missions :

- contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- accompagner dans les territoires la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;
- participer à la mise en œuvre des politiques publiques agricoles en région ;
- assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

En AB

- Accompagner les producteurs vers ou en AB et favoriser le transfert entre bio et conventionnel ;
- contribuer avec les opérateurs de l'aval et les collectivités à un développement de filières rémunératrices pour des exploitations en AB multi-performantes.





FRANCE HEXAGONALE



58 413
exploitations bio
13,4 % des fermes

+9,7%



+7 757 nouvelles fermes



-2 533 arrêts
de certification



29 244
opérateurs aval bio

+13,3%



+5 248 nouveaux
engagés

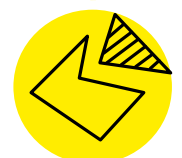


-2 029 arrêts



2,77 millions ha
bio et conversion

+8,8%



10,3 %
de la SAU en bio



En 2021, l'agriculture biologique a franchi le cap des 10 % de la Surface Agricole Utile en France avec 2 776 553 hectares (+9 % sur un an). 58 413 fermes (+12 %) se partagent cette surface et représentent 13,4 % des exploitations agricoles.

On constate en revanche une légère baisse des surfaces en conversion (-1,2% et 584 612 hectares). Les incertitudes concernant le soutien public français à la bio et le contexte (spéculatif ?) des marchés agricoles conventionnels favorise une envolée des cours des produits non bio. L'écart de prix entre production bio et conventionnelle qui rémunère et permet de supporter financièrement les efforts réalisés par les agriculteurs s'engageant dans une conversion se réduit, parfois de manière très importante. Cette diminution de l'écart de prix impacte notamment les grandes cultures qui représentent 30 % des surfaces en conversion. La dynamique de conversion chute de 12% pour ce secteur de production.

À l'échelle européenne, la croissance particulièrement soutenue de sa surface bio place aujourd'hui la France au premier rang européen en termes de surface, même si beaucoup reste à faire pour répondre aux ambitions des stratégies française et européenne qui visent respectivement 18 % de SAU bio en 2027 et 25 % de SAU bio en 2030. La progression des filières de production bio françaises varie de +4 % (vaches allaitantes) à +25 % (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales). Elle est particulièrement marquée pour les productions de fruits, de légumes et de vignes, plus mesurée pour l'élevage.

Zoom sur l'emploi

L'Agriculture Biologique reste par ailleurs plus intensive en travail : elles emploient en moyenne 2,4 unité de travail annuel (UTA), contre 1,6 UTA sur les fermes conventionnelles. Les pratiques vertueuses portées par la filière qui n'utilise ni engrais ni pesticide de nature chimique génèrent une intervention plus importante de la main d'œuvre humaine. Cette meilleure intensivité en emploi des fermes bio s'appuie également sur le fait qu'elles intègrent une plus forte part de transformation et de commercialisation de leurs produits et donc souvent une meilleure valeur ajoutée. Cela explique également en partie que la part des exploitants et des salariés permanents est plus élevée au sein des fermes bio comparativement aux autres fermes qui emploient elles plus de main d'œuvre temporaire.

L'emploi dans la partie aval de la filière continue à progresser en 2021 mais cette croissance ralentit fortement atteignant 3 %, après des progressions annuelles comprises entre 12 et 15 % au cours de la décennie écoulée.

Ce qui n'empêche pas l'ensemble de la filière bio (production, transformation et distribution) de franchir le seuil des 200 000 emplois en 2021.



CENTRE-VAL DE LOIRE



1 920
exploitations bio

+11,6%

+277 nouvelles fermes

-79 arrêts
de certification



Pour la région Centre-Val de Loire, la Surface Agricole Utile bio maintient une forte croissance avec un bond de 11 % en 2021.

Son orientation agricole permet à la Région Centre Val de Loire de pointer au 6^e rang national pour les surfaces bio en grandes cultures.

Néanmoins, avec 4,7 % de sa SAU en bio, elle reste globalement très en deçà de la moyenne nationale (10,3 %) qui est elle-même encore modeste au regard de l'objectif plan stratégique national français qui vise 18 % de SAU bio en 2027.



1 036
opérateurs aval bio

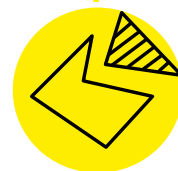
+10,3%

+163 nouveaux engagés

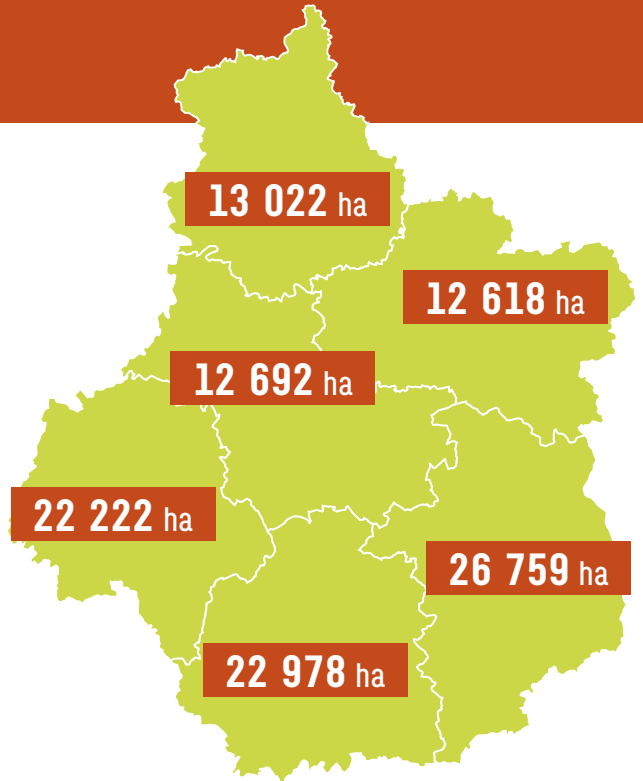
-74 arrêts



110 499 ha
bio et conversion



4,7 %
de la SAU en bio



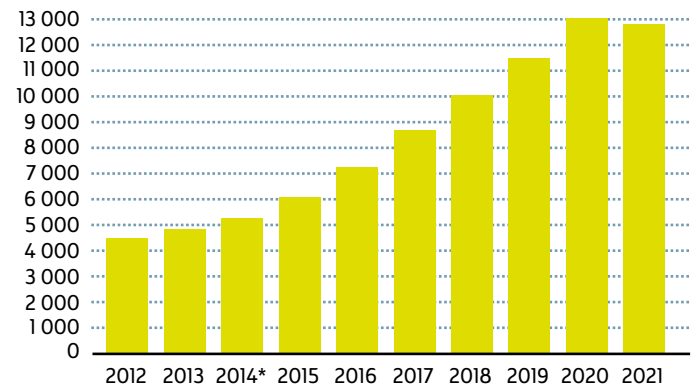
LA CONSOMMATION

Après une décennie de forte croissance, la consommation des produits bio recule légèrement de 1,3 % en 2021, ce ralentissement est moins fort que celui de l'ensemble du marché alimentaire (-2,6 %) ce qui permet à la part de la bio de renforcer très légèrement sa part de marché (6,6 % de la consommation des ménages).

Consommation : multipliée par 3 en dix ans

Elle a néanmoins été multipliée par 3 en dix ans. La situation des différents canaux de commercialisation est contrastée : la baisse est un peu plus marquée en grande distribution (-3,9 %). Celle-ci détermine la tendance générale compte tenu de l'importance de sa part de marché (53 % de la commercialisation). Pour autant, les ventes continuent à progresser pour les artisans commerçants, la vente directe par les producteurs et surtout la restauration collective (+30 %). Si la part de marché de cette dernière reste encore très modeste à ce jour (3 % du marché avec 377 millions d'euros de chiffre d'affaire), la mobilisation croissante des collectivités à l'égard des ambitions de la loi Egalim (20 % d'approvisionnement bio dans la restauration collective) ouvre des perspectives très intéressantes à moyen et long terme.

ÉVOLUTION CONSOMMATION BIO (EN MILLIONS €)



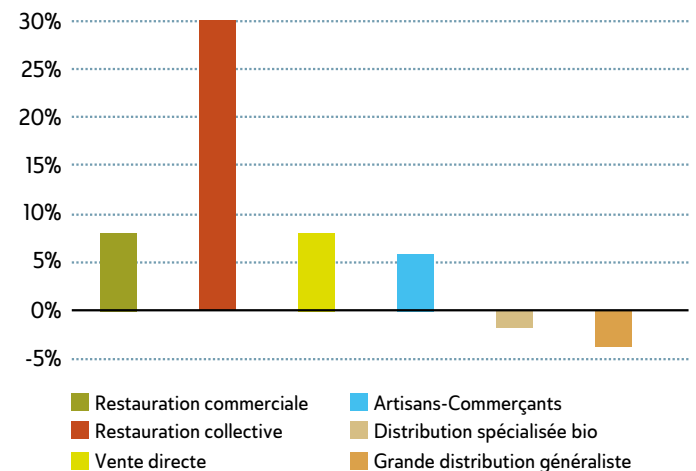
*Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective

Source: Agence Bio/Andi

La consommation par produits présente elle aussi des évolutions différentes. Le recul est plus marqué pour la crémierie (-4,9 %) et les fruits et légumes (-3,9 %) même si les produits frais représentent toujours la majorité des ventes avec 52,7 %. On note une légère progression pour les produits traiteur et surgelés (+0,7 %) et la boulangerie pâtisserie (+1,1 %) et une croissance qui reste soutenue pour les boissons alcoolisées (+10 %) qui s'appuie principalement sur le dynamisme de la filière viticole.

Le croisement des tendances entre le maintien de la croissance de la production et le tassement de la consommation permet finalement au marché français d'améliorer son autonomie : 68 % des produits consommés en France y sont produits. Les importations bio baissent et passent de 33,5 % à 31,9 % tandis que les exportations progressent fortement de 18 %, leur volume franchit le cap du milliard d'euros.

ÉVOLUTION DES VENTES DE PRODUITS BIO SELON LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION EN 2021



Source: Agence Bio/Andi

Cette année 2021 est particulière pour le développement du bio en France. Sommes-nous face à l'amorce d'un retournement du marché ? La filière saura-t-elle mobiliser les leviers de croissance disponible (relance de la consommation bio des ménages, poursuite du développement de la restauration collective, exportations) pour relancer la croissance d'un secteur dont la plus-value en termes de bénéfices environnementaux, économiques et humains n'est plus à démontrer ?



▶ AVEC LA PLUS GRANDE DIVERSIFICATION DE PRODUCTIONS, LE CHER DÉPASSE LES 6 % DE SAU BIO !

ÉVOLUTION

Avec 383 fermes en 2021 (327 en 2020), le Cher enregistre la plus grande progression de la région (+ 17%), mais légèrement inférieure à celle de l'an passé qui était très importante (28 %). Cette dynamique se reflète naturellement sur les surfaces avec 26 812 ha certifiés bio et en conversion en 2021, soit une progression de 13 %, là encore la plus importante des 6 départements. Les nouveaux bio se retrouvent majoritairement en viticulture (22 producteurs), grandes cultures (20 producteurs) et surfaces fourragères (14 producteurs), ce qui témoigne de la dynamique de conversion dans ces secteurs.

Les surfaces en grandes cultures certifiées bio augmentent de 12 % mais les surfaces en conversion diminuent légèrement (-10 %). Les autres productions croissantes sont les vignes, fruits et légumes (+18 %), tandis que les surfaces en PPAM observent un léger recul en passant de 58 à 41 ha.

En production animale certifiée bio, les cheptels de vaches allaitantes, vaches laitières, et chèvres augmentent légèrement (respectivement 8,5, 6,5 et 6 %) tandis que les brebis viande, contrairement à la dynamique régionale, perdent 314 têtes soit une baisse de 28 %. Un nouveau cheptel de brebis laitières apparaît.

Les productions de poulets de chair, poules pondeuses et truies restent relativement stables par rapport à 2020. Enfin l'apiculture bio du Cher poursuit sa progression, avec près d'un millier de ruchers supplémentaires (+32 %), demeurant la première au niveau régional.

En termes d'opérateurs aval, le Cher reste encore loin des autres départements de l'axe ligérien mais poursuit sa progression en passant de 107 à 118 opérateurs (+9 %).

501 opérateurs engagés
383 exploitations bio
26 812 ha bio et en conversion
118 opérateurs aval bio

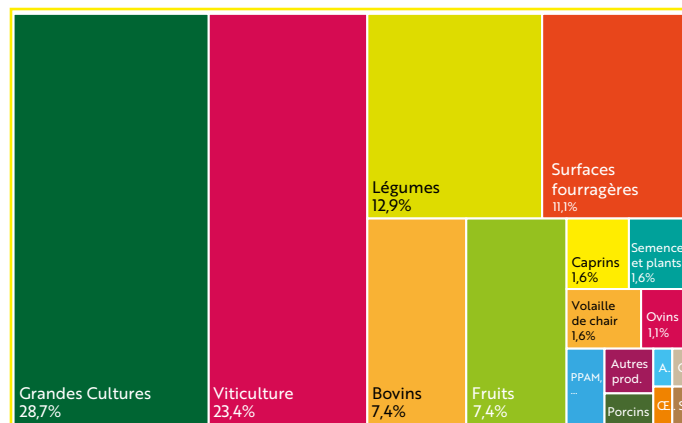
CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

FAIT MARQUANT

La dynamique engrangée avec la création de la CUMA Cher-Maraîch Bio, rassemblant une vingtaine de maraîchers bio du Cher se poursuit. Les premiers investissements matériels ont été réalisés fin 2021, grâce à l'accompagnement de la FRCUMA Centre Val de Loire et du GABB.

L'été 2021 a également été marqué par des problématiques de surplus de production chez les maraîchers. Avec la planification, une des solutions pourra être d'étudier l'intérêt de la transformation, notamment avec l'apparition sur le territoire d'une nouvelle légumerie à Aubigny-sur-Nère en 2022, et d'autres projets de plus petite envergure.

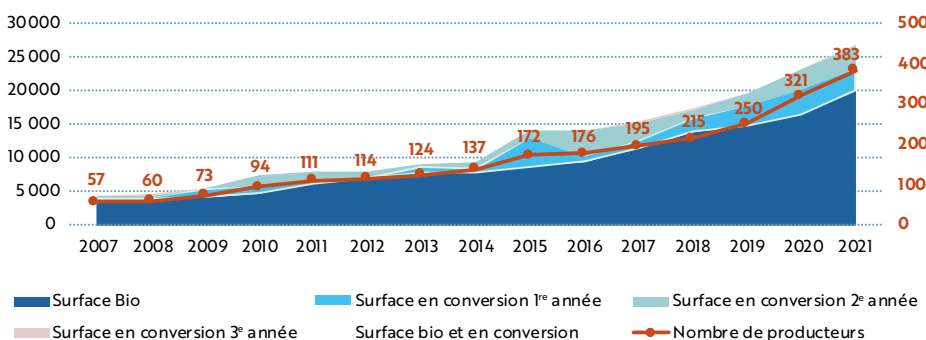
RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



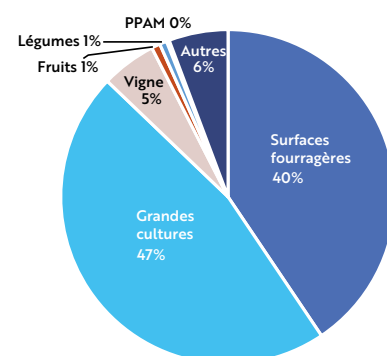
SOMME DE TÊTES BIO ET CONVERSION

Apiculture	2 869	Poulets de chair	168 500
Brebis laitières	22	Poules pondeuses	29 431
Brebis viande	1 539	Truies	291
Chèvres	441	Vaches allaitantes	2 005
Porcs	9 681	Vaches laitières	505

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS



RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALES BIO ET EN CONVERSION





▶ LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE MAINTIENT SA DYNAMIQUE D'ENGAGEMENT EN BIO

Une progression du nombre d'opérateurs en bio mais un ralentissement des nouveaux engagements

Après plusieurs années de forte croissance du nombre d'opérateurs en bio, entreprises de l'aval et exploitations agricoles, la dynamique ralentit en 2021. La région Centre-Val de Loire rejoint la dynamique nationale après 3 années de taux de croissance supérieure. En région, la progression annuelle baisse de 6 points en 2021 contre 2 points au niveau national. Cette variation est essentiellement due à la dynamique des engagements des exploitations.

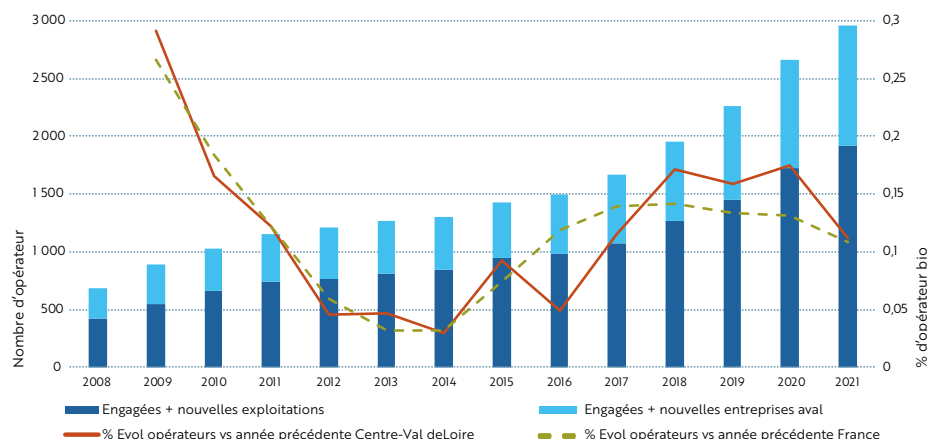
Une progression du nombre d'exploitations en bio mais un ralentissement des conversions

En 2021, la région Centre-Val de Loire compte 1 920 exploitations agricoles engagées en AB. Après plusieurs années de croissance supérieure, la dynamique de progression du nombre d'exploitations rejoint celle de la moyenne française (+12 % contre +11 %). Le nombre de nouveaux engagés en 2021 est en diminution de 14 exploitations. Ainsi en 2021, les nouvelles exploitations représentent une part moins importante qu'en 2020 (14 % contre 17 %). La part des arrêts reste stable au regard de la moyenne des 13 dernières années avec 4 % des exploitations engagées en bio (moyenne 2008-2021 à 3,8 %).

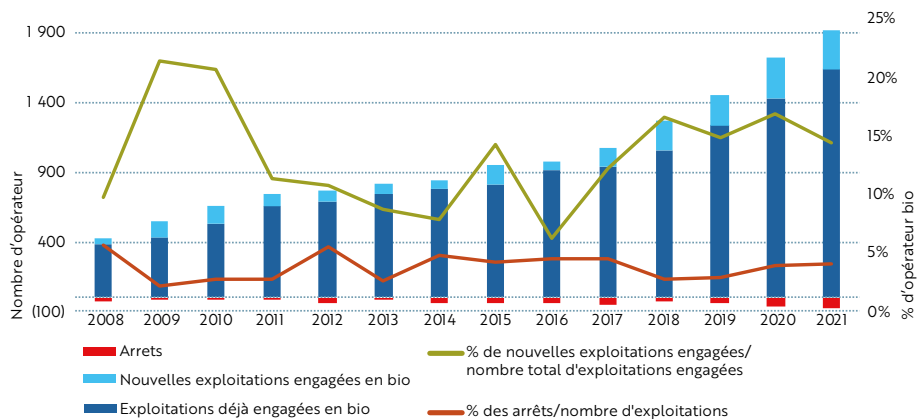
Le seuil des 100 000 hectares en bio franchi mais moins de nouvelles surfaces sont converties

Le total des surfaces certifiées AB et en conversion en région Centre-Val de Loire progresse régulièrement depuis 4 ans (en moyenne 12 500 ha supplémentaires chaque année) et passe le seuil des 100 000 ha en 2021. La région reste cependant l'avant-dernière dans le classement national (12^e rang en France métropolitaine) avec 4,7 % de la SAU régionale en bio. Les surfaces certifiées en AB augmentent de 17 % (+12 071 ha) de manière plus marquée qu'au niveau national. Les surfaces en conversion diminuent de 4 % (-1 287 ha) par rapport à 2020.

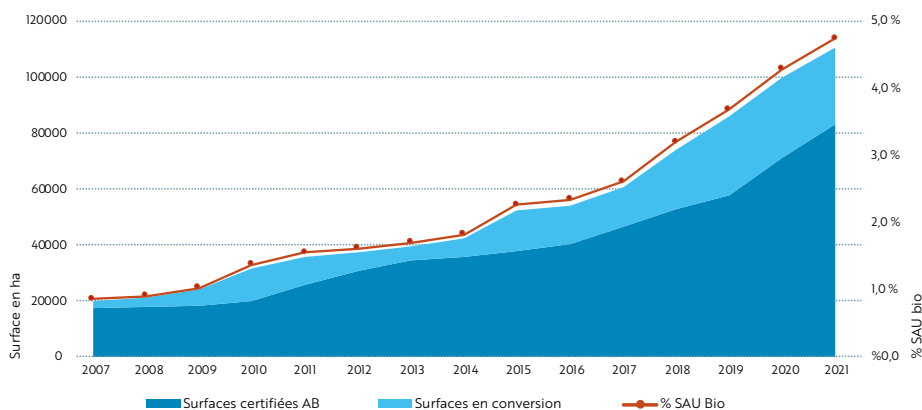
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET D'ENTREPRISES DE L'AVAL EN AB EN CENTRE-VAL DE LOIRE



ÉVOLUTION DE LA DYNAMIQUE D'ENGAGEMENT EN BIO EN CENTRE-VAL DE LOIRE DEPUIS 2008



ÉVOLUTION DES SURFACES CERTIFIÉES AB ET EN CONVERSION EN CENTRE-VAL DE LOIRE DEPUIS 2007





Une évolution des productions entre dynamiques nationales et spécificités régionales

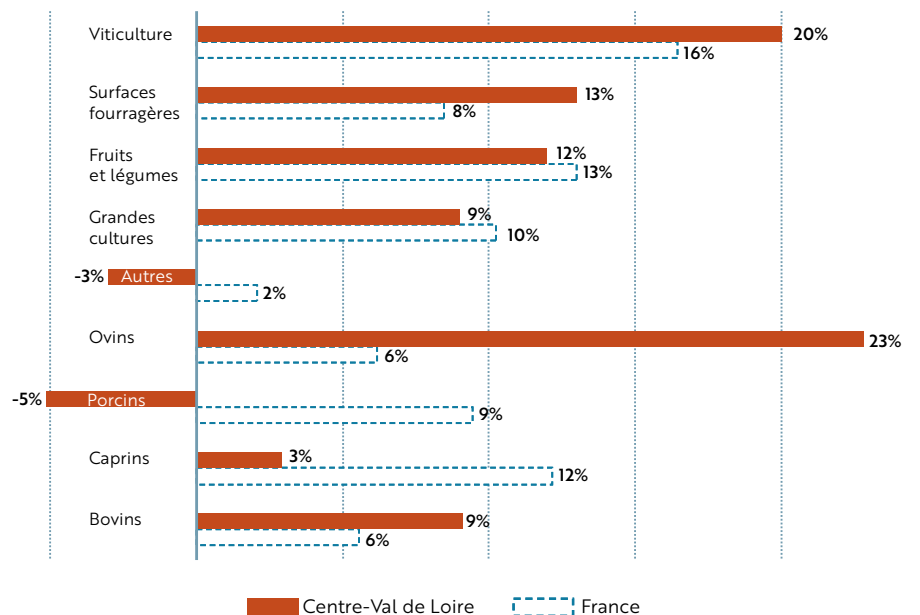
Les surfaces de PPAM montrent une belle progression en 2021, plus marquée qu'au niveau national. Les surfaces en vigne et les surfaces fourragères augmentent également de manière importante au niveau régional confortant les filières historiquement engagées en bio. Après des années de forte croissance, la progression des surfaces de grandes cultures ralentit tant au niveau régional que national. Les dynamiques d'évolution des effectifs des élevages bio sont très différentes entre les échelles nationale et régionale. Alors que les ovins marquent une belle progression (+23%), les bovins et caprins évoluent peu et les porcins reculent (-5%), alors qu'une progression est observée nationalement.

8 à 15 % de nouvelles surfaces engagées dans les départements du Centre-Val de Loire

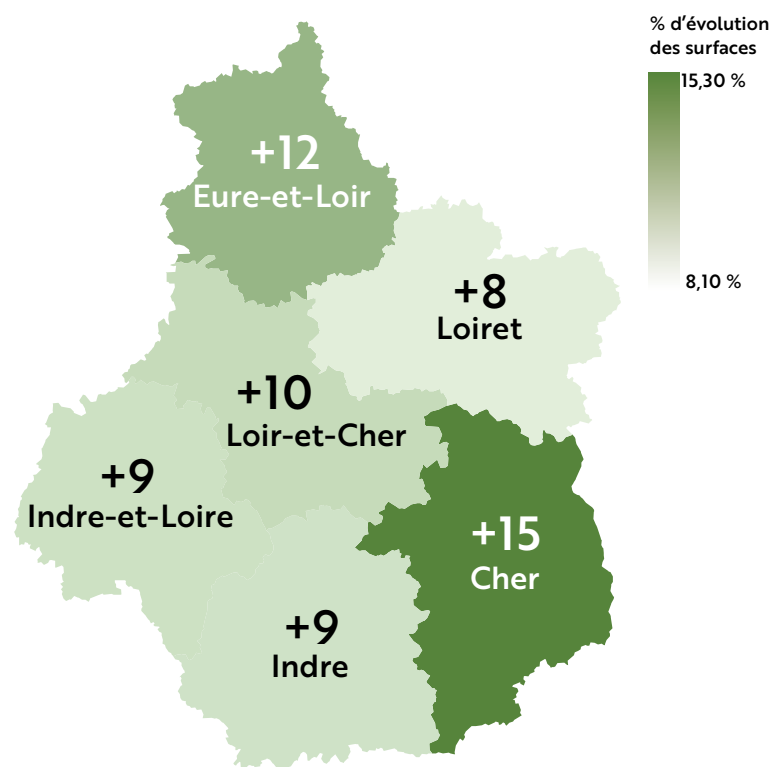
Le Cher est le département qui enregistre la plus forte évolution des surfaces engagées en 2021 (certifiées AB et en conversion) avec 15 % de surfaces en plus par rapport à 2020 (+3 557 ha), suivi par l'Eure-et-Loir avec 12 % (+1 385 ha) et le Loir-et-Cher avec 10 % (+ 1 101 ha). L'Indre-et-Loire et l'Indre voient leurs surfaces augmenter de 9 % (respectivement +1 872 ha et +1 914 ha) et le Loiret de 8 % par rapport à 2020 (+ 955 ha).

Le Cher : enregistre la plus forte évolution des surfaces

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DES TÊTES (UGB) CERTIFIÉES AB ET EN CONVERSION PAR TYPE DE PRODUCTION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE (% ÉVOLUTION VS ANNÉE PRÉCÉDENTE)



ÉVOLUTION DES NOUVELLES SURFACES ENGAGÉES PAR DÉPARTEMENT (DONNÉES 2021 EN COMPARAISON DES DONNÉES 2020)





LA PLAINE EURÉLIENNE PASSE AU BIO

ÉVOLUTION

En 2021, on note une croissance des surfaces certifiées sur le département avec une augmentation de 12 % par rapport à 2020. Cependant, il faut distinguer les surfaces certifiées bio des surfaces en conversion : si les surfaces certifiées sont en augmentation de 40 % par rapport à 2020, héritage des vagues de conversion des années précédentes, il y a un léger ralentissement des conversions en Eure-et-Loir avec un recul de 30 % des surfaces engagées par rapport à 2020. Ce phénomène s'explique par un retour « à la normale » après plusieurs années de fortes conversions mais aussi par un contexte économique peu favorable à la conversion en 2021.

Concernant les productions principales, sans surprise, le département est à dominance céréalière, légumière et maraîchère. Ces productions représentant à elles seules 73 % des producteurs bio du département. Pour les productions animales, l'élevage majoritaire est l'élevage avicole de poules pondeuses mais aussi de poulets de chair. Liées à l'installation de 3 nouveaux producteurs, ces deux filières présentent une augmentation du nombre de têtes d'environ 15 % par rapport à 2020. Présent historiquement sur le département, l'élevage ovin est ensuite le plus représenté en nombre de têtes sur le département avec un nouveau producteur en 2021. Suit enfin l'élevage de vaches allaitantes qui voit son cheptel augmenter de 15 têtes en 2021. À noter la disparition des derniers élevages laitier et porcin du département mais l'apparition de 3 ha de vignes bio en plein milieu de la plaine !

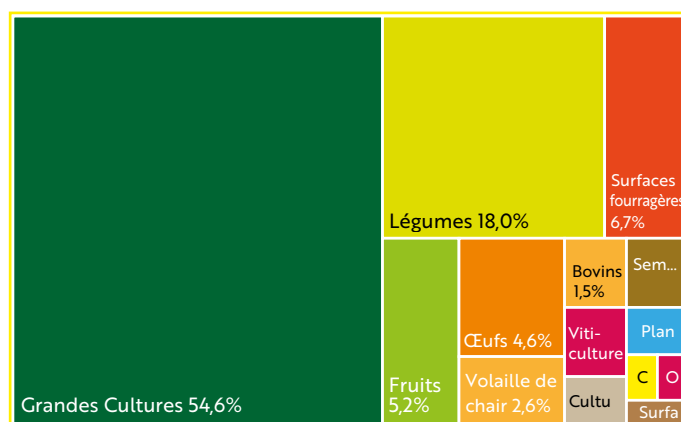
FAIT MARQUANT

Si la production se développe, les filières également avec 21 nouvelles entreprises qui se sont lancées dans l'aventure du bio en 2021. Les collectivités s'investissent aussi de plus en plus sur les questions d'alimentation et de qualité de l'eau de l'Eure-et-Loir. Quatre Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) sont en cours sur le département et deux actions de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur les agglomérations de Chartres et Dreux ont vu le jour en 2021. Ces projets permettent une meilleure reconnaissance des aménités positives de l'agriculture biologique ainsi que la possibilité de nouveaux débouchés pour les producteurs du département.

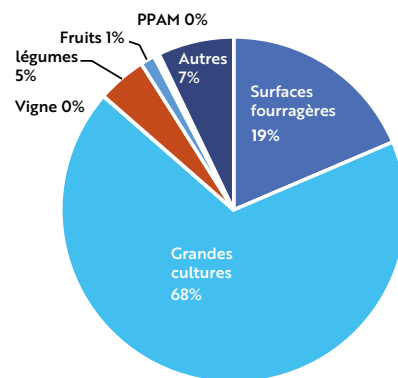
345 opérateurs engagés
194 exploitations bio
13 053 ha bio et en conversion
151 opérateurs aval bio

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALES BIO ET EN CONVERSION

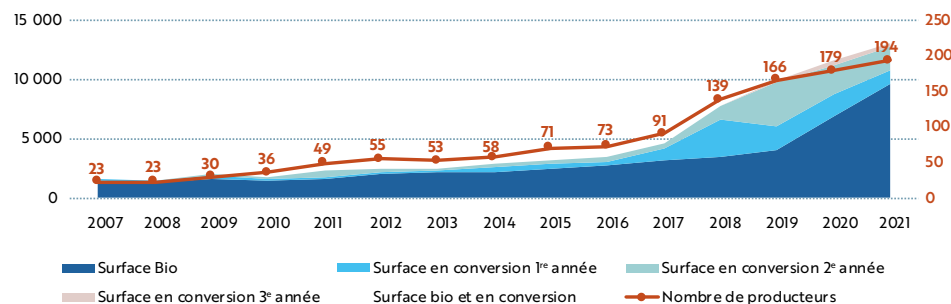


+12%
de surfaces certifiées

SOMME DE TÊTES BIO ET CONVERSION

Apiculture	0
Brebis viande	948
Chèvres	64
Poulets de chair	36 875
Poules pondeuses	63 760
Truies	0
Vaches allaitantes	202
Vaches laitières	0

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS





▶ UNE PROGRESSION RÉGULIÈRE POUR L'INDRE

ÉVOLUTION

Tout comme 2020, le département présente en 2021 une importante vague de fin de période de conversion.

En 2020, l'Indre avait dépassé les 20 000 ha de surface bio. Aujourd'hui le département atteint plus de 23 000 ha. Le nombre de fermes converties reste en progression. Ces évolutions suivent la dynamique régionale même si en surfaces bio et en conversion, l'Indre progresse un peu moins vite que la tendance régionale (respectivement 8,9 % et 10,7 %)

33 nouvelles fermes se sont engagées en bio en 2021. Ces fermes sont principalement en grandes cultures et en bovins. Spécificité de 2021, 4 nouvelles exploitations viticoles se sont converties (3,2 % des producteurs bio sont viticulteurs). Les surfaces bio de l'Indre se répartissent en 3 secteurs : les grandes cultures (39 %), les surfaces fourragères (55 %), les 6% de SAU restant concernent les autres productions : légumes, vignes, fruits et PPAM.

Historiquement terre d'élevage, de nouvelles fermes se sont engagées, principalement en bovin viande (8 nouvelles fermes) et en brebis viande (4 nouvelles fermes).

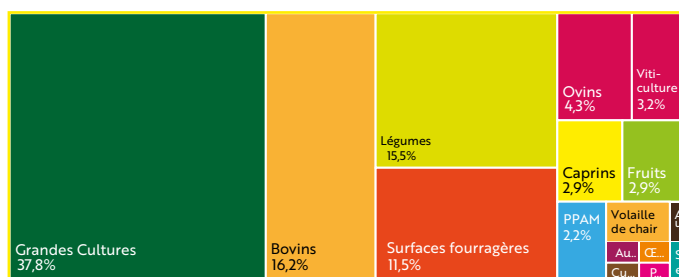
FAIT MARQUANT

Dans l'Indre plusieurs lieux de vente se sont créés à l'initiative des producteurs ou bien des consommateurs. Ainsi, il existe deux marchés à la ferme les vendredis après-midi : La ferme de la Chaume aux Gendres à Buxières-d'Aillac (produits laitiers et légumes) et La ferme du Relais à Pellevoisin (miel, épicerie, légumes, alcool). Une AMAP s'est montée à Jeu les Bois (légumes, produits laitiers, volailles de chair, œufs ...). Le magasin Les Légumes de la ferme à Châteauroux a également développé ses moyens de commercialisation en installant des casiers automatiques proches du centre-ville de Châteauroux. Ces nouvelles opportunités d'achats de produits bio permettent de consolider et de pérenniser le développement de la filière sur le département en proposant plus de produits en vente directe et en rapprochant le producteur du consommateur.

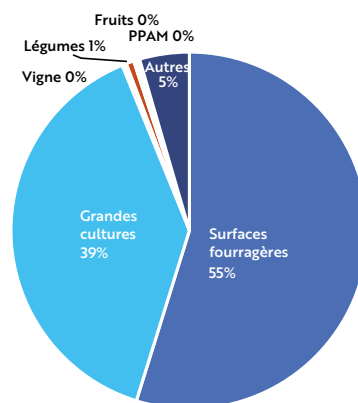
351 opérateurs engagés
278 exploitations bio
23 152 ha bio et en conversion
73 opérateurs aval bio

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



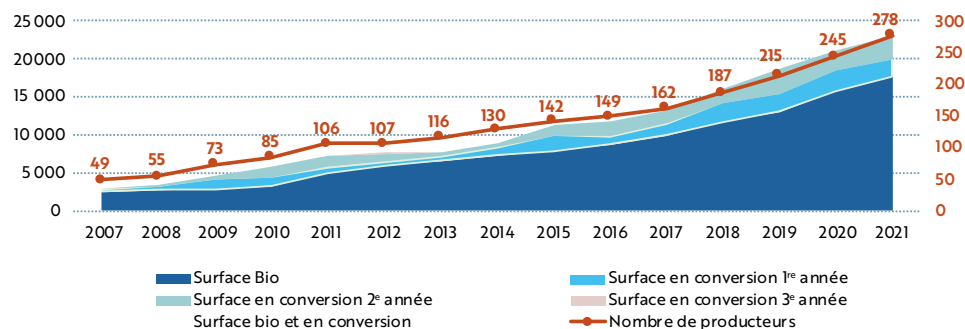
RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALES BIO ET EN CONVERSION



SOMME DE TÊTES BIO ET CONVERSION

Poules pondeuses	14 735
Truies	240
Vaches allaitantes	3 255
Vaches laitières	435

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS





▶ UNE FILIÈRE BIO EN PROGRESSION AVEC DES FLUCTUATIONS SELON LES PRODUCTIONS

ÉVOLUTION

L'Indre-et-Loire est un département qui est resté assez dynamique sur l'évolution de la bio en 2021. La progression est de 11 % en termes de fermes converties et de 16 % en surfaces.

Début 2021, nombre de professionnels du secteur viticole craignaient une baisse des ventes et un ralentissement du développement du vin bio. Cette crainte ne s'est pas vérifiée et le secteur départemental a su maintenir un dynamisme constant en termes de conversions en AB, passant de 2 882 ha certifiés et en conversion à 3 285 ha.

Le secteur du lait reste lui aussi très tendu, en particulier pour la filière bovine. 425 vaches laitières étaient certifiées bio en Indre-et-Loire en 2020, elles ne sont plus que 211 en 2021. Ce phénomène, en partie expliqué par des départs en retraite, fait également écho aux difficultés rencontrées par la filière sur le territoire national et qui se traduit par une difficulté de transmission de ces exploitations. La filière ovine a quant à elle progressé de manière conséquente sur cette même période. Cette dynamique s'explique notamment par une croissance importante de la consommation de viande ovine par les Français et par l'introduction d'ovins dans les exploitations céréalières. Le lait caprin maintient son développement (+104 têtes en 2021) sur ce territoire grâce au label AOP et à la valorisation du terroir local en bio.

La grippe aviaire a entraîné des conséquences importantes sur la filière viande blanche avec un recul de 14 %.

Enfin, la filière viande bovine se maintient dans l'ensemble avec un prix constant des produits bio qui explique en partie cette stagnation...

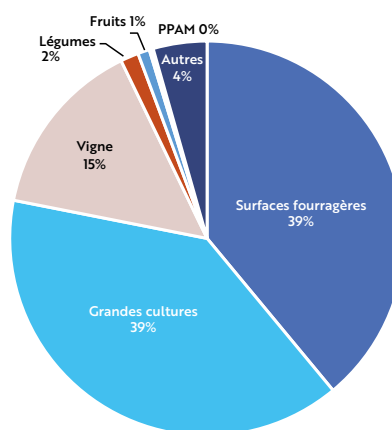
827 opérateurs engagés
529 exploitations bio
22 509 ha bio et en conversion
298 opérateurs aval bio

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALES BIO ET EN CONVERSION

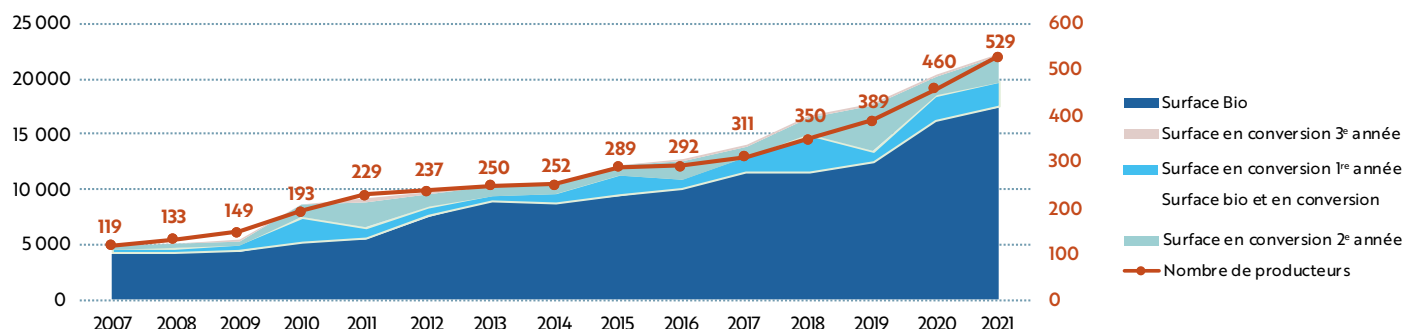


+16 %
de surfaces converties en 2021

SOMME DE TÊTES BIO ET CONVERSION

Apiculture	466	Poules pondeuses	9 459
Brebis laitières	166	Truies	8
Brebis viande	841	Vaches allaitantes	1 363
Chèvres	1 580	Vaches laitières	683
Poulets de chair	12 740		

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS





▶ LE LOIR-ET-CHER DÉPASSE LES 4 % DE SAU BIO EN 2021

ÉVOLUTION

Les productions biologiques continuent leur progression tant en surface qu'en nombre de producteurs. La dynamique de conversion ralentit pour retrouver les niveaux de 2018. Même si celle-ci paraît faible au regard de la part de SAU bio (+0,5 % de la SAU en un an pour atteindre 4,3 %), cela représente +10,3 % de surfaces bio et en conversion et +13 % en nombre d'exploitations. Le Loir-et-Cher suit l'évolution régionale.

L'évolution la plus notable en 2021 est la hausse du nombre de ruches de plus de 40 %. Il est cependant à noter que les ruches sont très majoritairement situées en Sologne et peuvent être implantées sur des communes limitrophes au Loir-et-Cher.

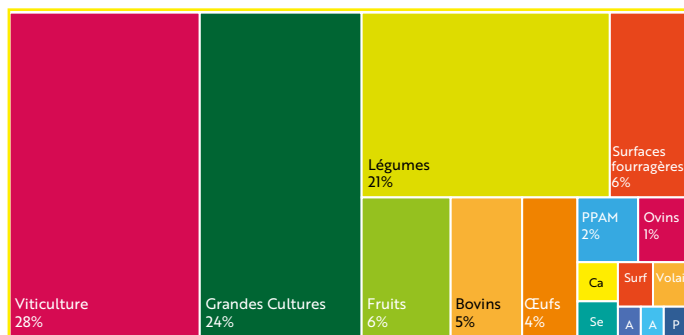
La seconde augmentation la plus forte concerne les poulets de chair avec une hausse de 30 % et un nombre de tête qui augmente de 11 000 unités. Enfin les brebis viande présentent une hausse de 17 %. Les autres productions animales restent stables. Enfin, l'émergence d'une production PPAM dans le département se confirme avec 4 installations et une conversion en 2021.

Pour les productions végétales, la viticulture est de nouveau une production très dynamique sur la conversion avec 554 ha. Cela confirme la volonté des vignobles de la vallée du Cher et de la vallée du Loir de se développer en bio et de proposer une nouvelle gamme à leur clientèle.

426 opérateurs engagés
281 exploitations bio
12 618 ha bio et en conversion
145 opérateurs aval bio

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

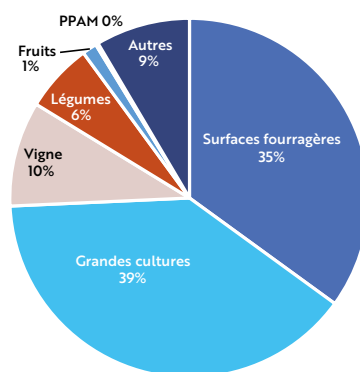
RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



SOMME DE TÊTES BIO ET EN CONVERSION

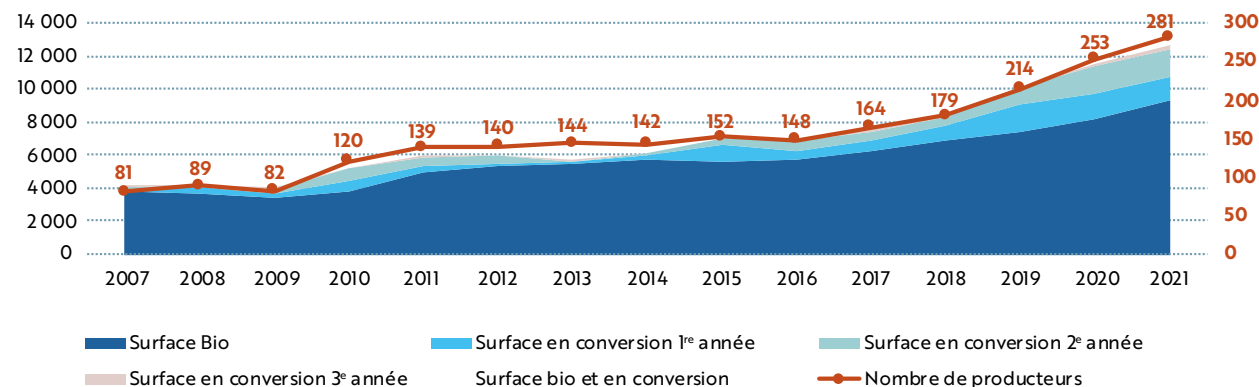
Apiculture	808	Poules pondeuses	106 318
Brebis viande	1 655	Truies	S*
Chèvres	168	Vaches allaitantes	200
Poulets de chair	22 817	Vaches laitières	432

RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALES BIO ET EN CONVERSION



+13 % en nombre d'exploitations

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS





▶ LOIRET : UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE DYNAMIQUE MALGRÉ UNE CONJONCTURE LIMITANTE

En 2021, le développement de l'agriculture biologique du Loiret se poursuit, avec un net infléchissement de la progression par rapport aux trois années précédentes.

ÉVOLUTION

Avec 3,6 % de sa SAU en bio, le Loiret poursuit son développement en AB mais reste toujours à la traîne : la difficulté de convertir les fermes en grandes cultures dans un contexte où les prix du conventionnel sont assez hauts se confirme en 2021. Les années 2018 et 2019 avaient vu la conversion de très grandes fermes dans un contexte économique plus favorable, ce qui confirme malheureusement que la conjoncture du marché conventionnel est un facteur qui influence fortement la conversion.

Par ailleurs, les installations en AB sur de petites surfaces de maraîchage diversifié se poursuivent à un rythme soutenu (8 nouveaux producteurs certifiés pour de la production de légumes frais), dynamisant l'offre locale et les circuits courts de proximité, sans influence majeure sur la SAU bio.

Le Loiret confirme en bio qu'il est un département de productions végétales même si des diversifications animales se font depuis quelques années avec l'apparition d'ovins viande dans les exploitations de grandes cultures (2^e département en nombre de têtes avec 2 432 animaux). Le Loiret dispose aussi d'élevage de petits animaux comme les poulets de chair puisqu'il est le 3^e département en région. Les élevages de bovin bio, comme les élevages conventionnels, s'affaiblissent dans ce département.

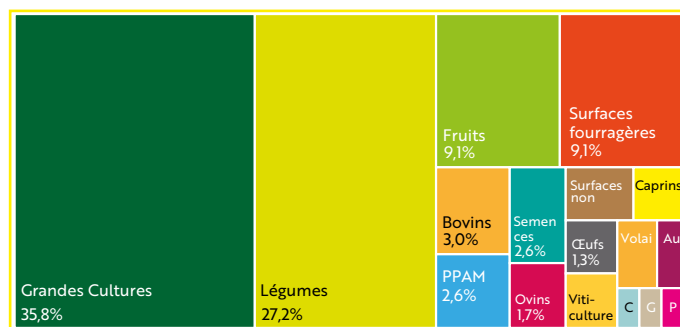
FAIT MARQUANT

La dynamique de développement de l'AB se poursuit en 2021 avec la structuration d'une filière soja 100 % bio pour la production locale de boissons végétales, en partenariat avec la Laiterie de Saint Denis de l'Hôtel qui souhaite relocaliser ses approvisionnements. La maîtrise technique de la production et la garantie de la rémunération juste du producteur, nécessitent des expérimentations. Celles-ci sont conduites par différents partenaires du territoire (coopératives et organismes stockeurs) et sont coordonnées par le GABOR qui mène également certains essais (irrigation, désherbage mécanique, variétés, en conditions producteur). Côté circuits courts et micro filières, les producteurs s'unissent pour mener à bien des projets de commercialisation (ouverture du premier magasin de producteurs 100% bio du Loiret) et de transformation (structuration de la première conserverie 100% bio et artisanale du Loiret).

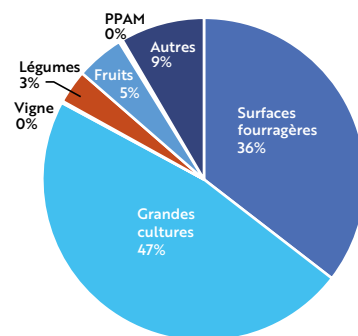
481 opérateurs engagés
232 exploitations bio
12 742 ha bio et en conversion
249 opérateurs aval bio

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES

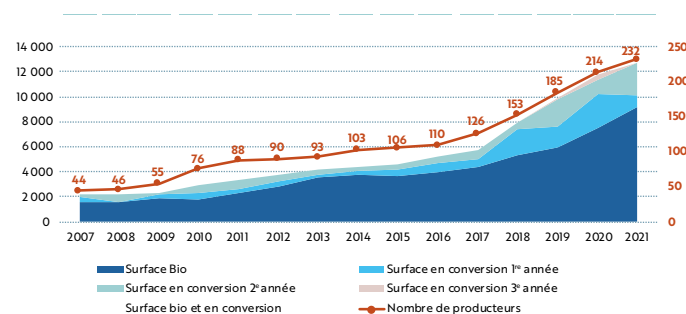


RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALES BIO ET EN CONVERSION



+ 8 producteurs certifiés pour les légumes frais

ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS



SOMME DE TÊTES BIO ET CONVERSION

Apiculture	742	Poules pondeuses	25 970
Brebis laitières	0	Truies	42
Brebis viande	2 432	Vaches allaitantes	369
Chèvres	200	Vaches laitières	380
Poulets de chair	36 400		



LES CONVERSIONS

► PROFIL DES AGRICULTEURS-TRICES BIO ET LEUR ÉVOLUTION EN 10 ANS

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole (RA) permet de suivre l'évolution de l'agriculture et de ses pratiques sur l'ensemble du territoire français. Pour chaque exploitation agricole, plus de 900 données sont récoltées : surfaces cultivées, cheptels, modes de production... Il s'agit de l'une des plus grosses opérations statistiques réalisée en France. Tout au long de la publication, les chiffres du recensement agricole seront indiqués par un pictogramme.

Une répartition homogène des âges en agriculture biologique

En bio, les effectifs de chaque classe d'âge ont augmenté entre 2010 et 2020. En 10 ans la part de la classe d'âge 36-40 ans a augmenté amenant à une répartition homogène des effectifs entre 36 et 60 ans (70 % des exploitants bio). Cette répartition et son évolution laissent entendre l'arrivée de nouveaux bio autour de 30 ans ces 10 dernières années (installation ou conversion) et qu'un pic de départ à la retraite n'est pas à prévoir dans les prochaines années. En conventionnel l'on observe une diminution des effectifs et un vieillissement de la population. Un pic de départs à la retraite est à prévoir dans les années à venir (35 % des effectifs entre 51 et 60 ans).

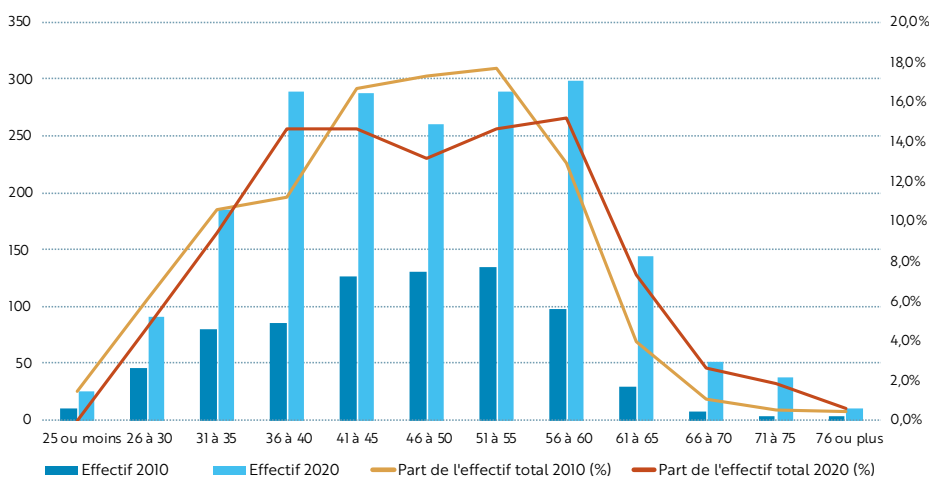
Une part de femme plus importante en bio pour la population active

La part des hommes et des femmes entre bio et non bio diffère peu en moyenne (78 % d'hommes en 2020 pour les exploitations non bio contre 75 % d'hommes pour les exploitations bio) et l'on observe peu d'évolutions entre 2010 et 2020. Si l'on considère la tranche d'âge « active » (de 25 ans à moins de 65 ans) la répartition entre hommes et femmes diffère peu suivant le mode de production. Les exploitations bio voient une part plus importante de femmes en 2020 (24 % en bio et 20 % en conventionnel). Cette proportion a peu évolué en 10 ans pour les exploitations bio alors que les exploitations conventionnelles ont vu la part de femmes diminuer. En bio en 2020, la classe d'âge 36-40 ans comprend la part de femmes la plus élevée. La classe d'âge 26-40 a vu la part de ses effectifs augmenter en 10 ans correspondant à l'arrivée de nouvelles exploitations en bio associée à une féminisation des profils.

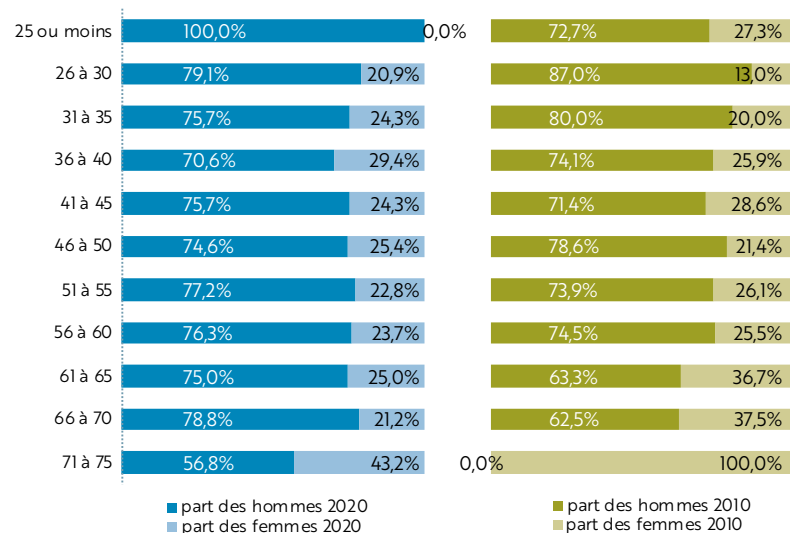
Chiffres et bilan d'une décennie d'agriculture bio



ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION, CO-EXPLOITANTS ET ASSOCIÉS ACTIFS EN 2010-2020 ENGAGÉS EN BIO (DONNÉES DU RA)



PART DES HOMMES ET DES FEMMES PAR CLASSE D'ÂGE EN 2010-2020 ENGAGÉS EN BIO (DONNÉES DU RA)





LES DÉCONVERSIONS

► DES DÉCONVERSIONS QUI RESTENT FAIBLES MAIS QUI PROGRESSENT

1,5 % des exploitations engagées en bio en 2021 en Centre-Val de Loire reviennent en agriculture conventionnelle. C'est un peu plus que la moyenne nationale (1,3 %) et plus que la moyenne des trois dernières années dans la région (0,8 %).

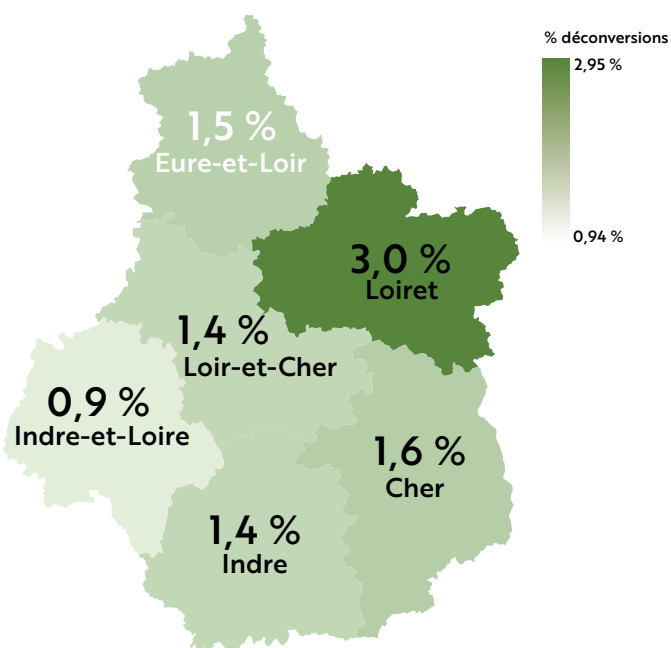
Grandes tendances et répartition départementale des déconversions

En 2021, la région Centre-Val de Loire enregistre un total de 79 arrêts de certification bio. Ces arrêts de certification bio comprennent aussi bien des arrêts totaux d'activité que des démarches non-abouties ou encore des changements administratifs sans modification de l'activité. Les arrêts d'activité bio ou « déconversions » représentent 29 cas en 2021 (soit 35,8 % des arrêts) sur un total de 1 920 exploitations engagées (soit 1,5 % des exploitations).

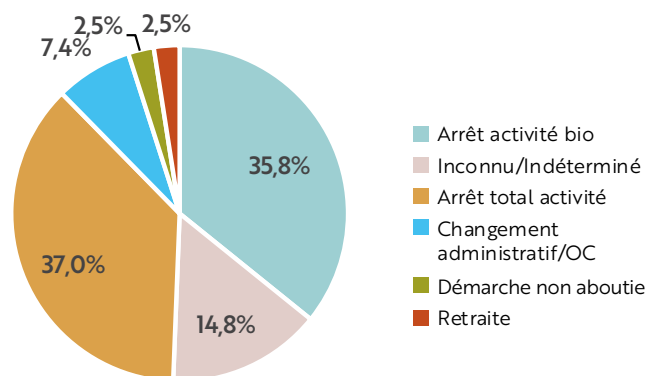
Ces trois dernières années en région Centre-Val de Loire, le nombre et la proportion des déconversions augmentent progressivement. L'année 2021 est l'année record (29 déconversions contre 13 en moyenne sur la période 2018-2020, soit 35,8 % des arrêts de certification contre 24,7 % en moyenne).

Le Loiret est le département qui enregistre la plus grande proportion d'arrêts d'activité bio par nombre d'exploitations bio (presque 3 % des exploitations, soit 7 arrêts). Le reste des départements oscille entre 0,9 et 1,6 % d'arrêts d'activité bio, l'Indre-et-Loire étant le département qui enregistre la plus faible proportion de déconversions par nombre d'exploitations bio.

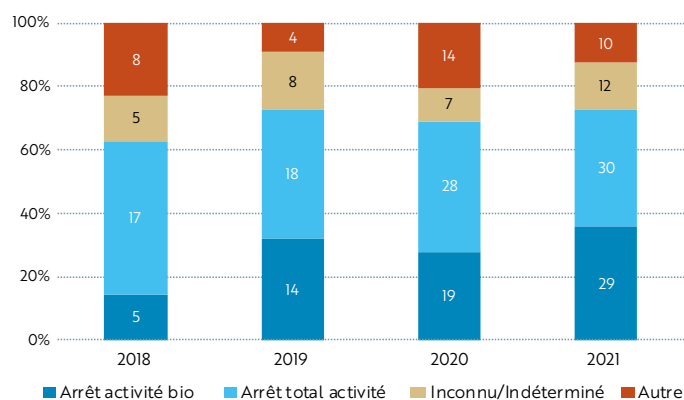
PROPORTION DE DÉCONVERSIONS PAR NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO ET DÉPARTEMENTS (DONNÉES 2021)



TYPLOGIE DES ARRÊTS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE (DONNÉES 2021)



ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE DÉCONVERSIONS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE À TRAVERS LES ANNÉES (DONNÉES 2018 À 2021)



Le Loiret : la plus grande proportion d'arrêts d'activité bio

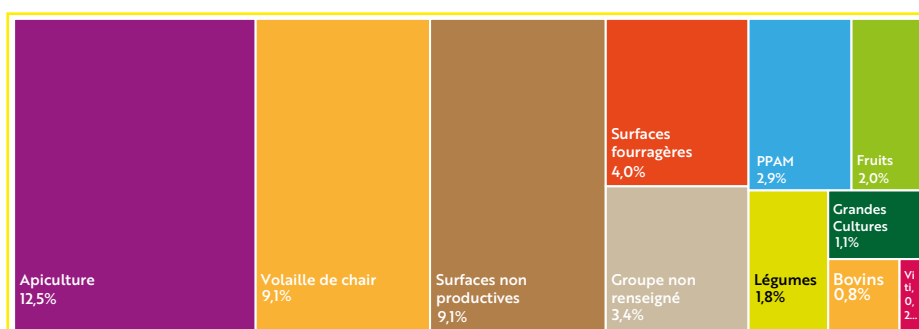


Quelles sont les productions concernées ?

La majorité des déconversions concerne des productions légumières (6 arrêts), des surfaces fourragères (6 arrêts) ou des grandes cultures (6 arrêts). Ces chiffres sont à mettre en perspective avec le nombre d'exploitations bio engagées dans chaque filière. Ainsi bien que comptabilisant le plus grand nombre de déconversions, les filières légumes, grandes cultures et surfaces fourragères sont en proportion, moins impactées. Les filières les plus impactées par des déconversions sont l'apiculture avec des arrêts d'activité bio qui représentent 12,5 % des exploitations de la filière (2 arrêts pour 16 engagés), les volailles de chair avec 9,1 % des exploitations (2 arrêts pour 22 engagés) et les surfaces non productives avec 9,1 % (1 arrêt pour 11 engagés).

Déconversions :
la filière apiculture
est la plus impactée

PROPORTION DE DÉCONVERSIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE PAR NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO (DONNÉES 2021)

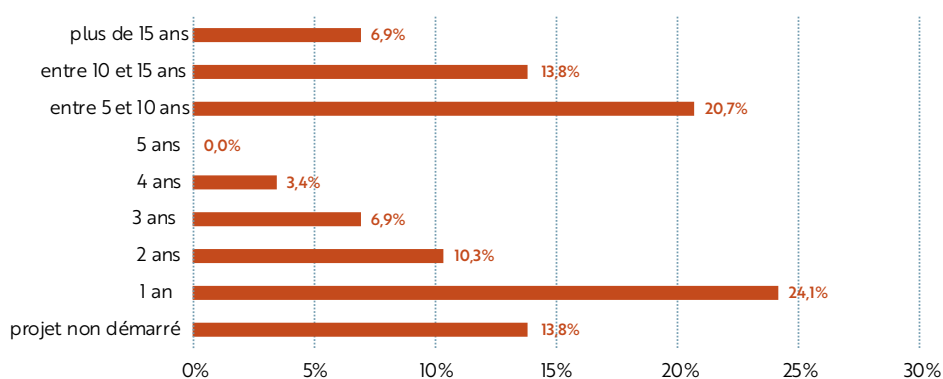


Quel est le profil des exploitations concernées ?

Plus de la moitié des déconversions concerne des exploitations engagées depuis moins de 5 ans (17 arrêts, soit 58,6 % des déconversions) avec une sur-représentation des déconversions d'exploitations engagées depuis seulement un an (7 arrêts, soit 24,1 % des déconversions). Parmi ces déconversions précoces, près d'un tiers sont des productions de surfaces fourragères (5 arrêts, soit 29,4 % des déconversions). Les déconversions d'exploitations engagées depuis plus de 5 ans représentent quant à elles 41,4 % des déconversions (12 arrêts) et une déconversion sur cinq concerne les exploitations engagées depuis 5 à 10 ans (6 arrêts). Parmi ces déconversions tardives, 33 % proviennent de la filière légumes et 25 % de la filière grandes cultures.

Déconversions :
les exploitations
récemment engagées
en bio sont les plus
concernées

PROPORTION DE DÉCONVERSIONS EN CENTRE-VAL DE LOIRE PAR ANNÉES D'ANCIENNETÉ (DONNÉES 2021)





LES INSTALLATIONS

▶ QUELS TYPES D'INSTALLATION ET DE CONVERSION SONT PRIVILÉGIÉS PAR LES CHEFS D'EXPLOITATIONS BIO EN CENTRE-VAL DE LOIRE ?

Les données du recensement agricole 2020 montre que les chefs d'exploitation en bio s'installent en majorité dans un cadre familial (53,1 % d'entre eux contre 43,2 % hors cadre). Cependant, cette tendance est plus marquée pour les chefs d'exploitation en conventionnel (69,5 % d'entre eux contre 25,4 % hors cadre). En moyenne, les chefs d'exploitation en bio réalisent leur conversion après l'installation (68,1 % d'entre eux, contre 18,2 % au moment de l'installation et 13,7 % avant l'installation). Hors cadre familial, la conversion au moment de l'installation (29 %) est plus fréquente que lors d'une installation dans le cadre familial (9 %). Pour les installations dans le cadre familial, la conversion après installation est plus fréquente (77 %, contre 57 % hors cadre). Hors cadre ou dans le cadre, l'installation dans des exploitations déjà converties est aussi fréquente et concerne 13,7 % des chefs d'exploitation bio.

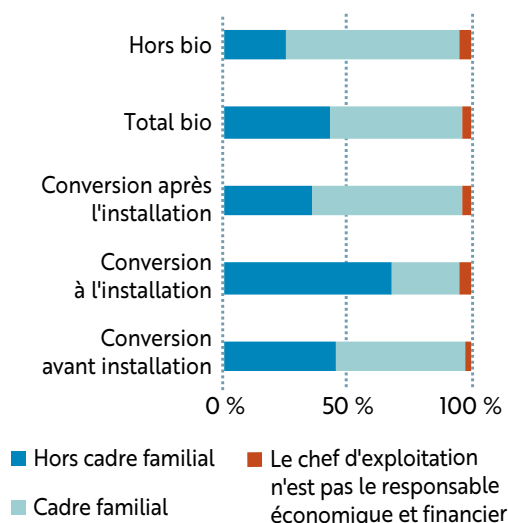
▶ LE BIO TOUJOURS PLÉBISCITÉ EN 2021 PAR LES PORTEURS DE PROJETS D'INSTALLATION EN RÉGION

Le Point Accueil Installation (PAI) présent au sein de chaque département, informe et oriente chaque année toute personne souhaitant s'installer en agriculture, quel que soit l'état d'avancement de son projet. Les chiffres du PAI permettent donc de brosser un premier portrait de ces porteurs de projet et d'identifier les grandes tendances d'installation. Après deux années en demi-teinte dans un contexte difficile, 2021 semble s'inscrire dans la continuité de 2018 sans pour autant l'égaliser, avec un nombre et une proportion relative de porteurs de projets bio plus élevés en région Centre-Val de Loire que la moyenne des trois précédentes années.

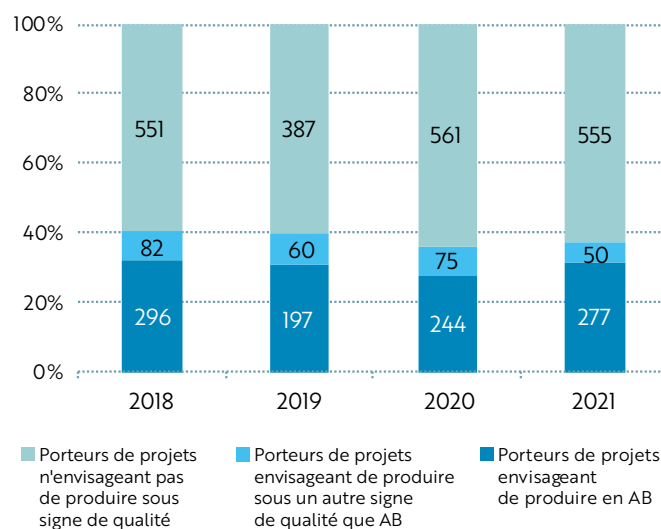
Une proportion de projets d'installation en bio au plus haut depuis 2018

En 2021 le nombre total de porteurs de projets à l'installation reste stable comparé à l'année précédente (882 contre 880 en 2020). Cependant, les porteurs de projets envisageant de produire en agriculture biologique sont nettement plus nombreux qu'en 2020 (277 contre 244 en 2020) et représentent 31,4 % des personnes reçues, soit 3 points de plus qu'en 2020. Ce regain d'intérêt pour l'agriculture biologique se fait au détriment des autres signes de qualité : 5,7 % des porteurs de projets en 2021 s'y intéressent, contre 8,5 % en 2020. Cependant parmi les porteurs de projet n'envisageant pas de produire sous signe de qualité, seuls 2,5 % se prononcent franchement. Les autres sont encore indécis (23,1 %) ou ne se prononcent pas à ce stade peu avancé de leur projet (37,3 %).

RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION BIO SELON LA PÉRIODE DE CONVERSION, CELLE DE LEUR INSTALLATION ET SELON LE CADRE D'INSTALLATION (DONNÉES DU RA 2020)



ÉVOLUTION PAR ANNÉE DES PROJETS D'INSTALLATION DES PORTEURS REÇUS EN PAI EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE (2018 À 2021)



Des porteurs de projets jeunes... sauf en bio !

En 2021, les porteurs de projets de la classe des 25-29 ans sont les plus nombreux (ils sont 191, soit 21,7 % du total de personnes reçues). C'est plus que la moyenne des 3 dernières années (175, soit 21,4 % des personnes reçues). Les porteurs de la classe 30-34 ans sont eux sous-représentés en 2021 contrairement aux deux années précédentes (18,0 % en 2021 contre 22,9 % en moyenne). Concernant l'âge moyen des porteurs de projets bio, la tendance observée en 2020 se confirme et se renforce même en 2021 : cette année encore, la classe 35-39 ans est la plus représentée et gagne 2 points par rapport à l'année dernière (68 porteurs, soit 24,6 % des porteurs de projets en bio en 2021 contre 22,5 % en 2020). Et c'est encore une fois plus que la moyenne de ces 3 dernières années (45 personnes en moyenne, soit 18,5 % des porteurs en bio).

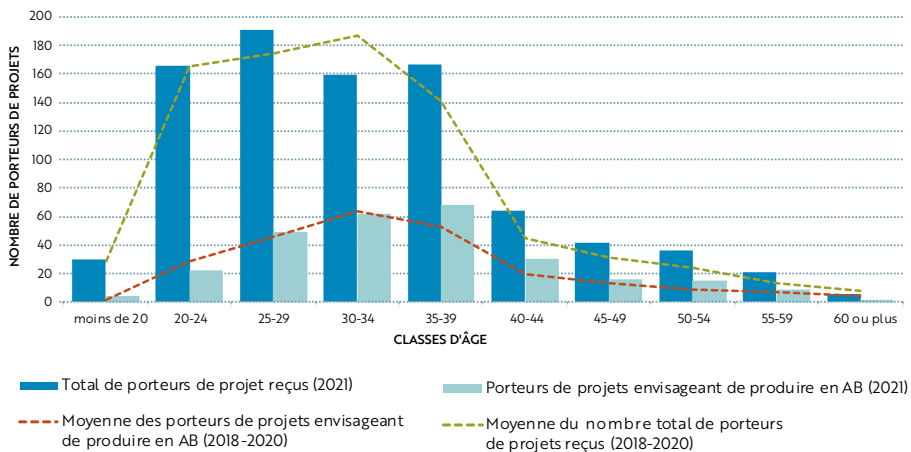
Un profil qui se féminise avec les années

Il n'y a jamais eu autant de femmes reçues en PAI qu'en 2021 (328 au total, contre 262 sur la moyenne des trois dernières années) et 36,9 % d'entre-elles envisagent de produire en agriculture biologique, contre seulement 28,2 % chez les hommes reçus en PAI (Soit 121 femmes et 156 hommes en 2021) : elles représentent 43,6 % des porteurs de projets en bio. En général, elles sont d'ailleurs plus enclines à produire sous un signe de qualité que les hommes (43,3 % d'entre-elles en 2021, contre 33,4 % chez les hommes).

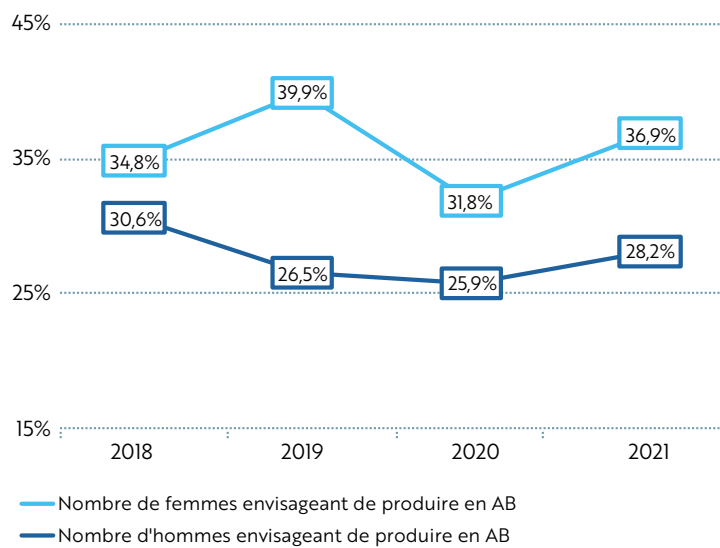
Les porteurs de projets en bio plus souvent d'origine non agricole que les autres

En 2021, la moitié des porteurs de projets reçus en PAI en Centre-Val de Loire sont d'origine agricole mais seulement 23,1 % d'entre eux envisagent de produire en agriculture biologique, contre 39,9 % pour les porteurs de projets d'origine non-agricole.

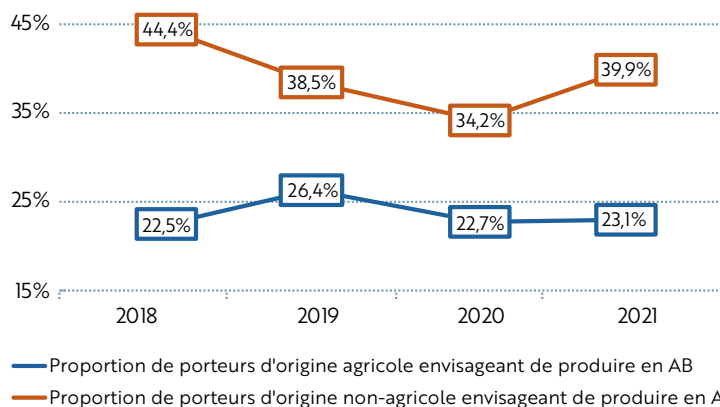
RÉPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE DES PORTEURS DE PROJETS EN BIO EN 2021



ÉVOLUTION PAR ANNÉE DE LA PROPORTION DE FEMMES ENVISAGEANT LE BIO (2018 À 2021)



PROPORTION DE PORTEURS DE PROJETS ENVISAGEANT LE BIO EN FONCTION DE LEUR ORIGINE AGRICOLE EN 2021

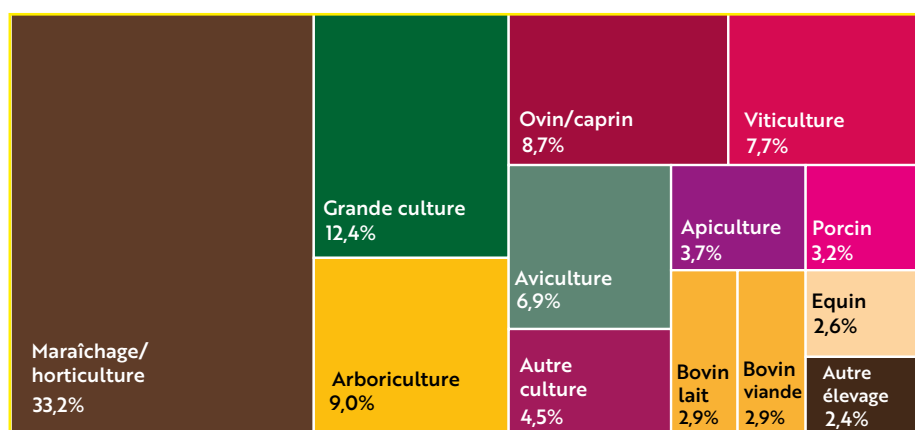




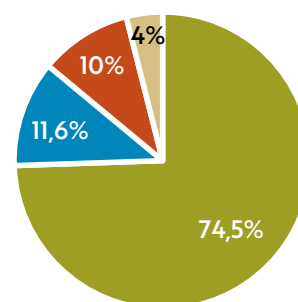
L'installation en maraîchage et horticulture intéresse toujours autant en bio

En 2021, les porteurs de projets s'orientent majoritairement vers la filière grande culture (25,6 % des personnes reçues) tandis que les porteurs en bio s'orientent majoritairement vers le maraîchage et/ou l'horticulture (33,3 % des porteurs en bio). Les porteurs de projets en bio se répartissent majoritairement dans les filières arboriculture, maraîchage/horticulture, viticulture et porcine (plus de 60 % des porteurs de projets dans ces filières). Les filières grandes cultures et élevage sont quant à elles sous représentées dans les orientations exprimées par les porteurs de projets envisageant de produire en bio.

ORIENTATIONS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES ENVISAGÉES PAR LES PORTEURS DE PROJETS EN BIO (DONNÉES 2021)



MODES DE COMMERCIALISATION ENVISAGÉS PAR LES PORTEURS DE PROJETS ENVISAGEANT DE PRODUIRE EN AB (DONNÉES 2021)



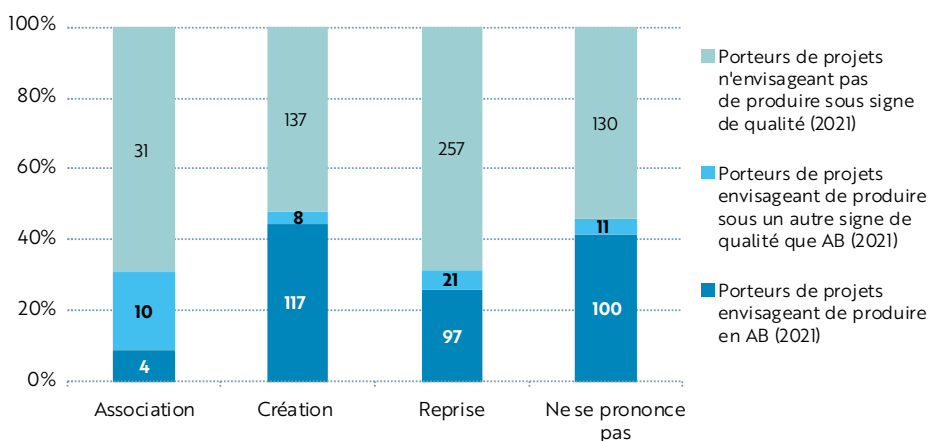
- Circuits courts
- Coopératives
- Négociants
- Ne se prononce pas

Des porteurs de projets en bio tournés vers le circuit court et la création d'entreprise

En 2021, les porteurs de projets en bio choisissent majoritairement les circuits courts (74,5 % des porteurs bio contre 37,9 % pour les porteurs n'envisageant pas le bio) en défaveur des coopératives et négoces (respectivement 11,6 et 10 % contre 32 et 22,6 % pour les autres). Ils sont seulement 4 % à ne pas savoir quel mode de commercialisation envisager ou à ne pas se prononcer contre 7 % pour les porteurs n'envisageant pas le bio.

Les porteurs de projets en bio envisagent plus facilement la création d'entreprise que la moyenne des porteurs reçus en PAI (37 % des porteurs en bio contre seulement 26 % pour l'ensemble) et peu la reprise d'exploitation contrairement aux porteurs de projets n'envisageant pas de produire sous signe de qualité (46,3 % d'entre eux contre 30,5 % pour les porteurs en bio).

TYPES D'INSTALLATION ENVISAGÉS PAR LES PORTEURS DE PROJET REÇUS EN PAI EN CENTRE-VAL DE LOIRE (DONNÉES 2021)



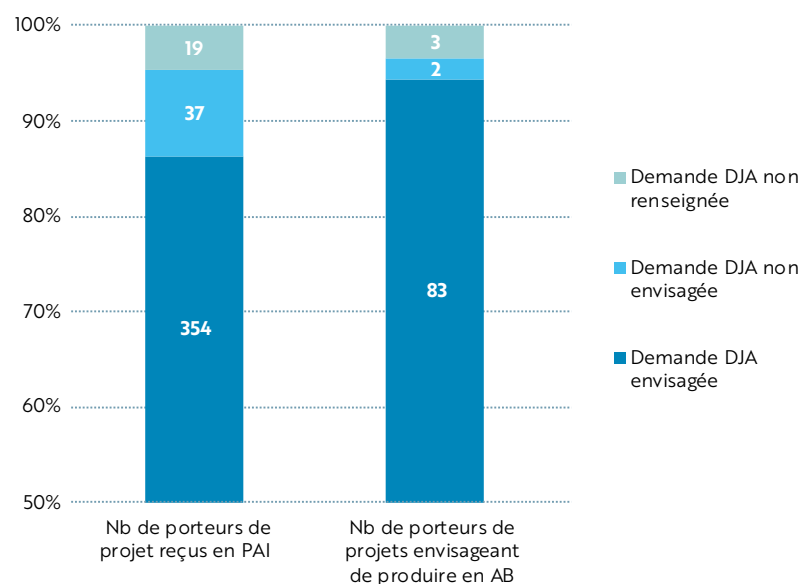
▶ LA DOTATION JEUNES AGRICULTEURS (DJA) EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La Dotation Jeune Agriculteur est un dispositif de la politique nationale et européenne en faveur du renouvellement des générations en agriculture. Elle a pour but d'apporter un appui au nouvel agriculteur en amont de l'installation par un accompagnement dans les étapes d'élaboration du projet, et par une aide financière durant les premières années d'activité en prenant en compte les conditions de l'installation, dont l'engagement dans des modes de production en agriculture biologique.

La DJA est largement envisagée chez les porteurs bio

En 2021, près d'1 porteur de projets sur 2 reçus en PAI en Centre-Val de Loire remplit les 5 conditions d'éligibilité (46,5 % des porteurs reçus, soit 410 personnes). Chez les porteurs en bio, ils sont un peu moins nombreux à pouvoir prétendre au dispositif (31,8 % des porteurs en bio, soit 88 personnes), et ne représentent que 17,7 % de l'ensemble des personnes éligibles à la DJA reçues en PAI en 2021. Moins nombreux, ils sont pourtant plus enclins à envisager le dispositif (94,3 % d'entre eux, contre 86,3 % pour l'ensemble des porteurs). Enfin, 43,2 % des personnes n'envisageant pas de demander la DJA renseignent un autre motif sans en préciser la nature, et 8,1 % refusent totalement le dispositif.

PART DES PORTEURS DE PROJET POTENTIELLEMENT ÉLIGIBLES ET ENVISAGEANT UNE DEMANDE DE DJA (DONNÉES 2021)



1 porteur de projets sur 2 remplit les 5 conditions d'éligibilité

RAPPEL DES CRITÈRES D'ACCÈS À LA DJA

- être âgé de 18 ans au moins et 40 ans au plus au moment de la demande ;
- être de nationalité française, être un ressortissant de l'Union Européenne ou de la Suisse, ou avoir un titre de séjour valable sur la période de réalisation du plan d'entreprise ;
- s'installer pour la première fois comme chef d'exploitation à titre individuel ou comme associé-exploitant dans une société ;
- avoir un diplôme agricole de niveau IV (Bac pro, BPREA, BTA, etc.) et avoir validé son Plan de Professionnalisation Personnalisé ;
- avoir un projet d'installation viable traduit dans un plan d'entreprise (PE) établi sur 4 ans et avoir la capacité à respecter les engagements pris dans le cadre de ce plan.

Quelques chiffres sur les installés bénéficiaires de la DJA

Changer le texte par : En 2021, 4,8 % des dossiers bénéficiaires de la DJA sont engagés en AB, cela représente un total de 70 installés en bio. Ils sont en moyenne plus âgés à leur installation que les installés aidés en conventionnel (30-34 ans en bio contre plutôt 25-29 ans en conventionnel) et il y a une plus grande proportion de femmes en bio qu'en conventionnel (24,3 % des installés en bio contre 20,2 % des installés en conventionnel). Le profil des installés aidés par la DJA concorde avec le profil des porteurs de projets reçus au stade du PAI.

NOMBRE DE DOSSIERS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ENGAGÉS JURIDIQUEMENT SUR OSIRIS EN 2021

	Hommes		Femmes	
Moins de 20	0	0,0%	0	0,0%
20-24	8	15,1%	0	0,0%
25-29	10	18,9%	7	41,2%
30-34	17	32,1%	6	35,3%
35-39	17	32,1%	1	5,9%
40	1	1,9%	3	17,6%
Total	53	100%	17	100%

Source : Données Osiris



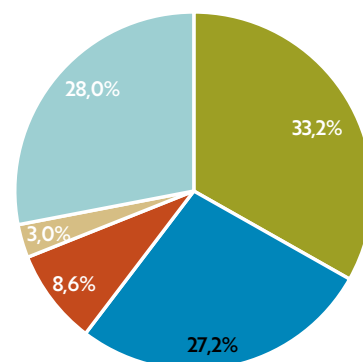
TRANSMISSION

UNE TRANSMISSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN CENTRE-VAL DE LOIRE RÉFLÉCHIE ET ANTICIPÉE

La transmission est un enjeu majeur pour le renouvellement des générations agricoles et le maintien du dynamisme des territoires. En 2020, 33,2 % des chefs d'exploitation en agriculture biologique de plus de 60 ans n'envisagent pas de départ dans l'immédiat et 35,8 % ont déjà identifié un reprenneur (chiffres du recensement agricole 2020).

En 2020, 232 exploitations en bio sont concernées par un possible départ du chef d'exploitation (exploitations ayant un chef de plus de 60 ans, soit 15 % des exploitations en bio). Interrogés sur le devenir de leur exploitation, 33,2 % des chefs d'exploitation n'envisagent pas de départ dans l'immédiat, 27,2 % indiquent une reprise par un membre de la famille et 8,6 % par un tiers non-membre de la famille. Enfin, 28 % ne connaissent pas le devenir de leur exploitation tandis que 3 % pensent que leur exploitation va disparaître. En comparaison, les exploitations en conventionnel sont moins transmises qu'en bio (21,7 % au sein de la famille, 7,7 % par un tiers) et sont plus enclines à disparaître (8,4 %). Enfin, les exploitants en conventionnel sont plus nombreux à ne pas connaître le devenir de leur exploitation (32,6 %). Les chiffres du recensement agricole montrent que la question de la transmission en agriculture biologique semble être plus réfléchie et anticipée qu'en conventionnel. Les chefs d'exploitation bio semblent avoir besoin de s'assurer assez tôt d'un reprenneur, là où les exploitants en conventionnel eux, semblent plutôt compter sur une reprise plus tardive mais familiale de l'exploitation (voir les chiffres de l'installation traités dans la partie précédente).

DEVENIR ENVISAGÉ PAR LES CHEFS D'EXPLOITATIONS BIO DE PLUS DE 60 ANS (DONNÉES DU RA 2020)



- Pas de départ envisagé
- Reprise par un membre de la famille
- Reprise par un tiers
- Disparition de l'exploitation
- Ne sait pas



▶ LA FILIÈRE LÉGUMES RESTE DYNAMIQUE EN 2021

La filière légumes en région Centre-Val de Loire a connu une évolution supérieure à la moyenne nationale en 2021. Son nombre de producteurs a progressé de 16 % (12 % en France) et sa surface de 24 % (16 % en France). Les surfaces de légumes bio en région Centre-Val de Loire représentent 11,1 % des surfaces en légumes de la région.

516 exploitations (+ 16,2 %)
3 149 ha bio et en conversion
 (+ 24,3 %)

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

ÉVOLUTION

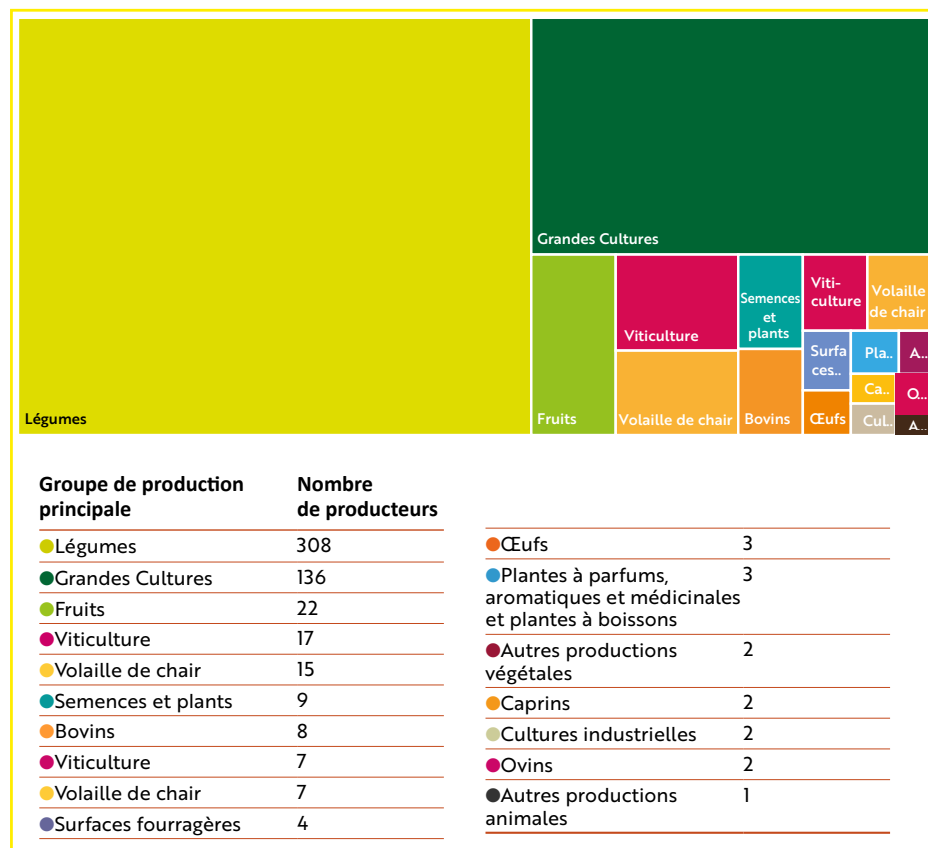
En 2021, la région enregistre 72 exploitations supplémentaires qui produisent des légumes bio pour arriver à un total de 516 exploitations. 308 fermes, soit 60 %, ont pour activité principale la production de légumes. Cette catégorie représente essentiellement les maraîchers (environ 95 %) et quelques légumiers de plein champs spécialisés. En outre, 136 exploitations ayant pour activité principale les grandes cultures soit 26 % des producteurs de légumes, diversifient leur rotation en intégrant des légumes de plein champ. Si le taux d'évolution du nombre de producteurs est comparable à celui de 2020, les surfaces bio et conversion en légumes en 2021 ont quant à elles progressé de + 24 % contre + 17 % en 2020 pour atteindre 3149 ha. Les surfaces en conversion ne représentent que 4 % des surfaces bio et conversion. Les

surfaces en C1 ont chuté de 62 % en 2021 par rapport à 2020 tandis que les surfaces en C2 restent similaires.

Les augmentations de surface ont été les plus importantes dans le Loir-et-Cher (+ 192 ha), le Cher (+ 176 ha) et l'Eure-et-Loir (+140 ha) sur la base d'une progression régionale de +615 ha. Le Loir-et-Cher conserve sa place de leader en surfaces de légumes avec 30 % des surfaces régionales, suivi par l'Eure-et-Loir (25 %) et le Loiret (16,5 %).

L'Indre-et-Loire comptabilise le plus grand nombre de producteurs de légumes (21 %) et constitue avec l'Indre les départements où la surface moyenne de légumes par exploitation est la plus faible (respectivement 2,8 ha dans l'Indre et 3,1 ha en Indre-et-Loire).

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES

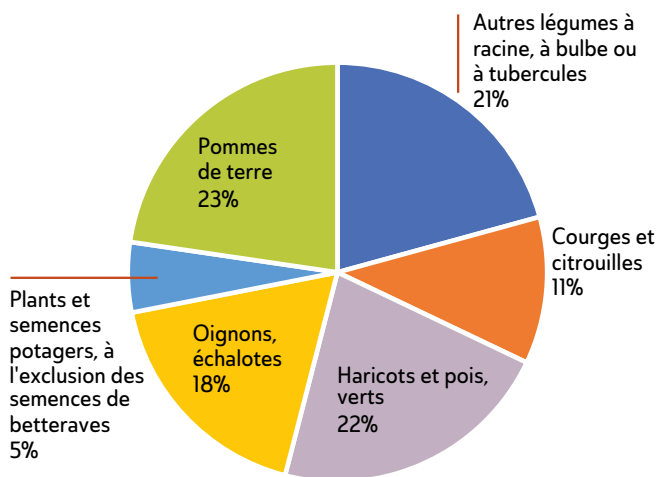


la région enregistre 72 exploitations en +

Les principaux légumes cultivés en termes de surfaces bio sont les pommes de terre (532 ha), les oignons et échalotes, les haricots verts et les courges. En dessous de 100 ha se positionnent les petits pois, les carottes et navets, les poireaux, les asperges, les courgettes et les betteraves rouges. Les légumes qui ont connu la plus forte augmentation de surface en 2021 sont les haricots verts, les carottes-navets et les oignons. En revanche, les surfaces en maïs doux connaissent la plus forte baisse (- 48 %).

Soulignons par ailleurs que la production de plants et de semences potagères à l'exclusion des semences de betterave représente 130 ha en 2021.

SURFACES BIO ET CONVERSION LÉGUMES FRAIS



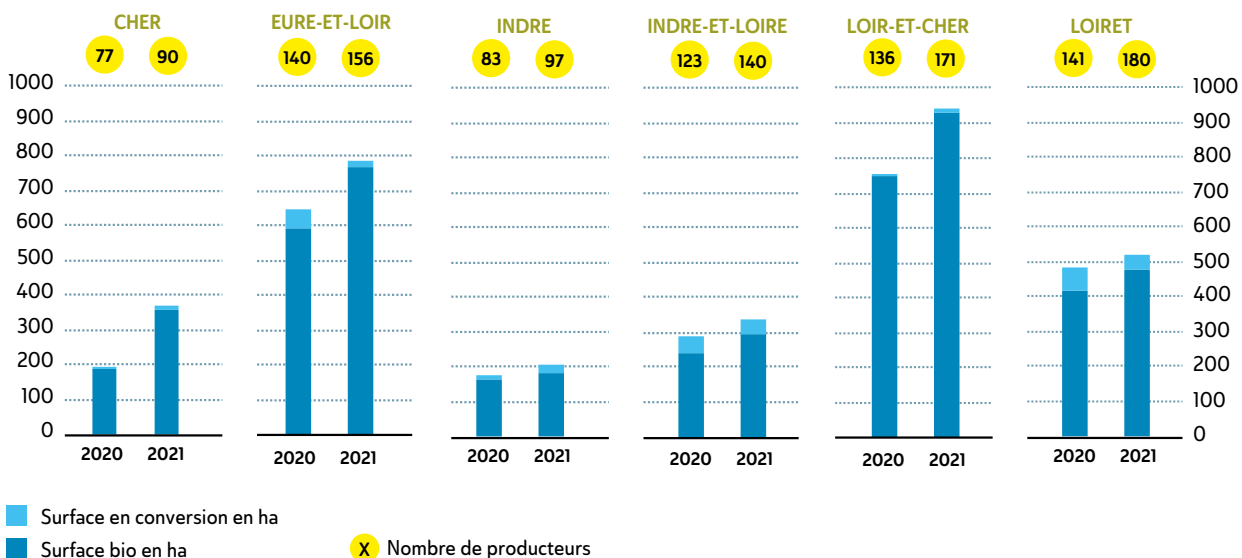
FAIT MARQUANT

L'année 2021 marque un tournant pour la filière légumes. Après une croissance du marché de 12 % en 2020 favorisée par les confinements et le fait maison, le marché des légumes bio accuse une baisse de 2 % en 2021 selon les données de l'Agence Bio mais affiche cependant une hausse de 9 % par rapport à 2019. Si la vente directe s'en sort plutôt bien, la baisse des ventes est plus marquée en grande et moyenne distribution et plus modérée en magasins bio.

Mais face à ce ralentissement du marché, l'offre en légumes de plein champ a continué d'augmenter en 2021. Ainsi, les metteurs en marché ont pu connaître des difficultés d'écoulement sur divers légumes frais comme la carotte, les oignons, les pommes de terre..., ces deux dernières productions étant particulièrement significatives en région. En effet, selon le Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre, le Centre-Val de Loire a représenté 24,6 % de la production nationale de pommes de terre bio en 2021, en 2^e position derrière les Hauts-de-France et ex aequo avec la Bretagne.

Cette augmentation de l'offre en légumes frais sur circuits longs a entraîné une baisse de prix comme on peut le voir pour la carotte.

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN LÉGUMES





► MARAÎCHAGE BIO EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE, LES INSTALLATIONS DÉCOLLENT, LE MARCHÉ SE TASSE

309 fermes (+ 14 %) dont **45** nouvelles fermes en 2021

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

ÉVOLUTION

Le nombre de fermes maraîchères en agriculture biologique poursuit en 2021 sa progression. On observe même une augmentation sans précédent de 50 % d'installations de plus que l'année dernière avec 45 nouvelles fermes maraîchères, confirmant le développement depuis 2019. En parallèle, les porteurs de projet semblent toujours aussi nombreux avec une cinquantaine de projets maraîchage recensés dans les établissements portant des Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole en région.

La création de nouvelles fermes constitue le principal moyen de développement des effectifs, comptant pour environ 90 % tandis que reprises et conversions restent à la marge, respectivement à 5 %. Les plus fortes progressions sont constatées en Indre-et-Loire (+ 88% de fermes en 4 ans) et en Eure-et-Loir (+ 83%).

La surface totale cultivée en maraîchage représente à fin 2021 environ 420 ha dont environ 46 ha de serre, ce qui représente une augmentation relative assez faible ; les installations observées sont en effet bien souvent progressives et s'opèrent sur de faibles surfaces.

45 nouvelles fermes maraîchères

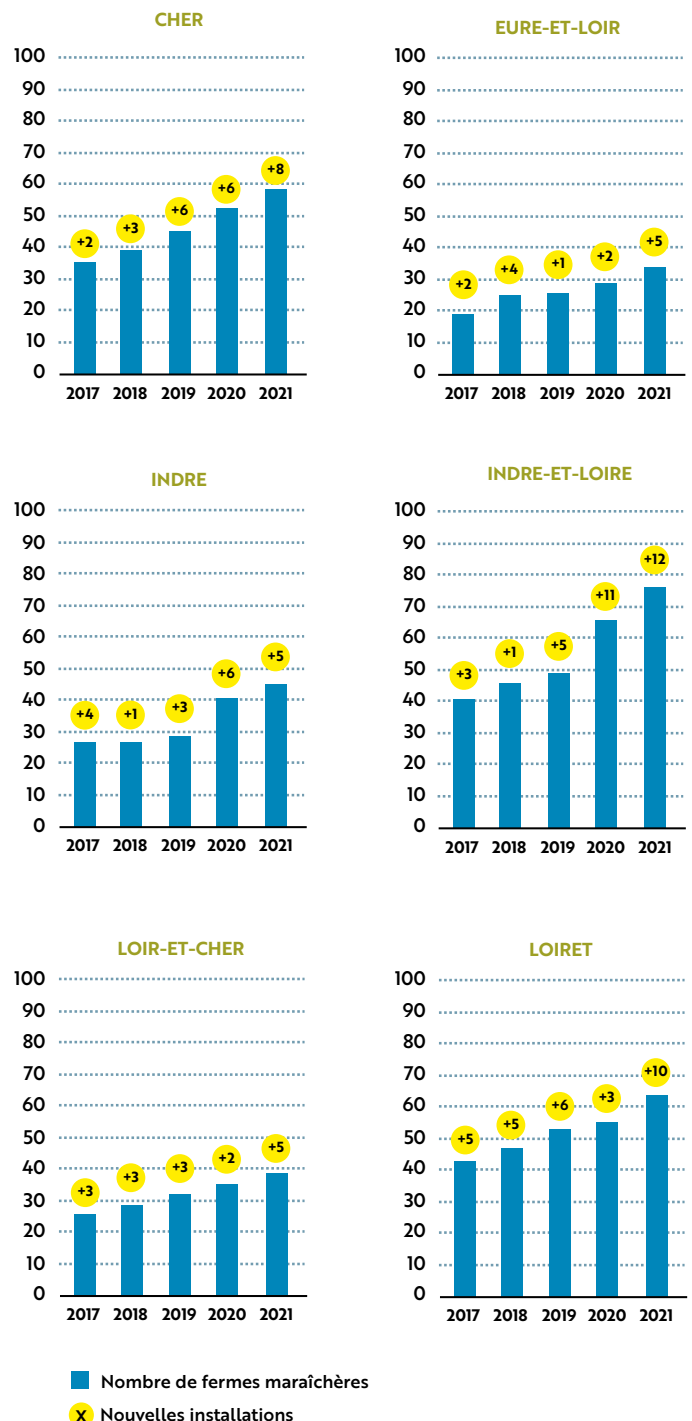
FAIT MARQUANT

Contrairement à cette augmentation des effectifs, le marché a plutôt eu tendance à être moins porteur en 2021, avec des situations très hétérogènes constatées sur le terrain. Si les secteurs du gros et du demi-gros (ventes en magasin ou expédition via les grossistes) sont clairement les plus touchés avec un net recul constaté en région, ce sont tous les secteurs qui ont accusé, a minima, un ralentissement de la croissance. Marchés de plein vent, vente à la ferme et ventes en paniers type AMAP souffrent de manière générale d'un manque de dynamisme.

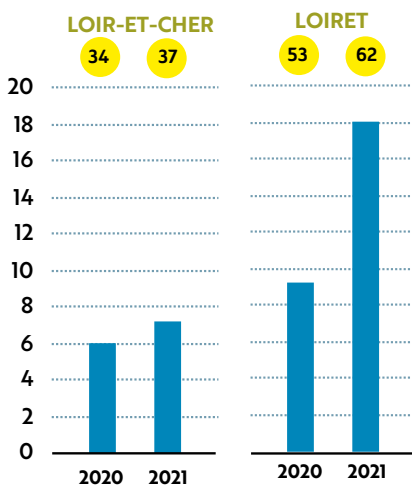
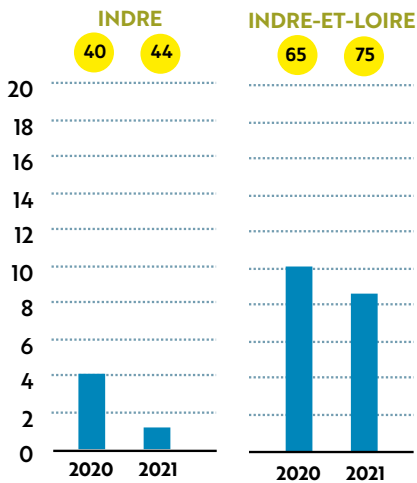
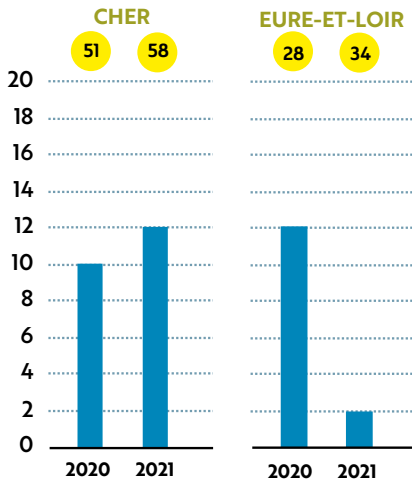
Ce bilan contraste fortement avec l'euphorie du marché observée en 2020, liée en grande partie à la crise sanitaire. Les nouveaux clients qui s'étaient tournés vers la vente directe et les produits labellisés AB n'ont, dans l'ensemble, pas maintenu leur comportement d'achat, ressenti comme volatil et illisible par les professionnels.

La commercialisation des fruits et légumes bio, ressentie comme plutôt facile depuis bientôt 10 ans, est ainsi devenue le principal facteur limitant et l'enjeu majeur pour le développement de la filière, de façon d'autant plus prégnante que les installations sont de plus en plus nombreuses.

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DU NOMBRE DE FERMES MARAÎCHÈRES ET NOUVELLES INSTALLATIONS

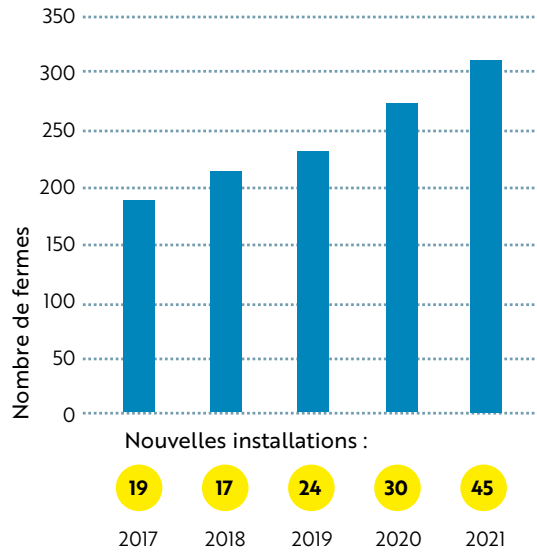


RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS DES EFFECTIFS BPREA ET CS



■ Surface en conversion en ha
■ Surface bio en ha
● Nombre de producteurs

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES



*Les plus fortes progressions :
 Indre-et-Loire
 et Eure-et-Loir*



~ GRANDES CULTURES

▶ RALENTISSEMENT DES CONVERSIONS EN GRANDES CULTURES EN 2021

La dynamique en grandes cultures marque le pas en Centre-Val de Loire, comme au niveau national

856 exploitations (+ 10,5 %)
51 102 ha bio
 et en conversion (+ 9 %)

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

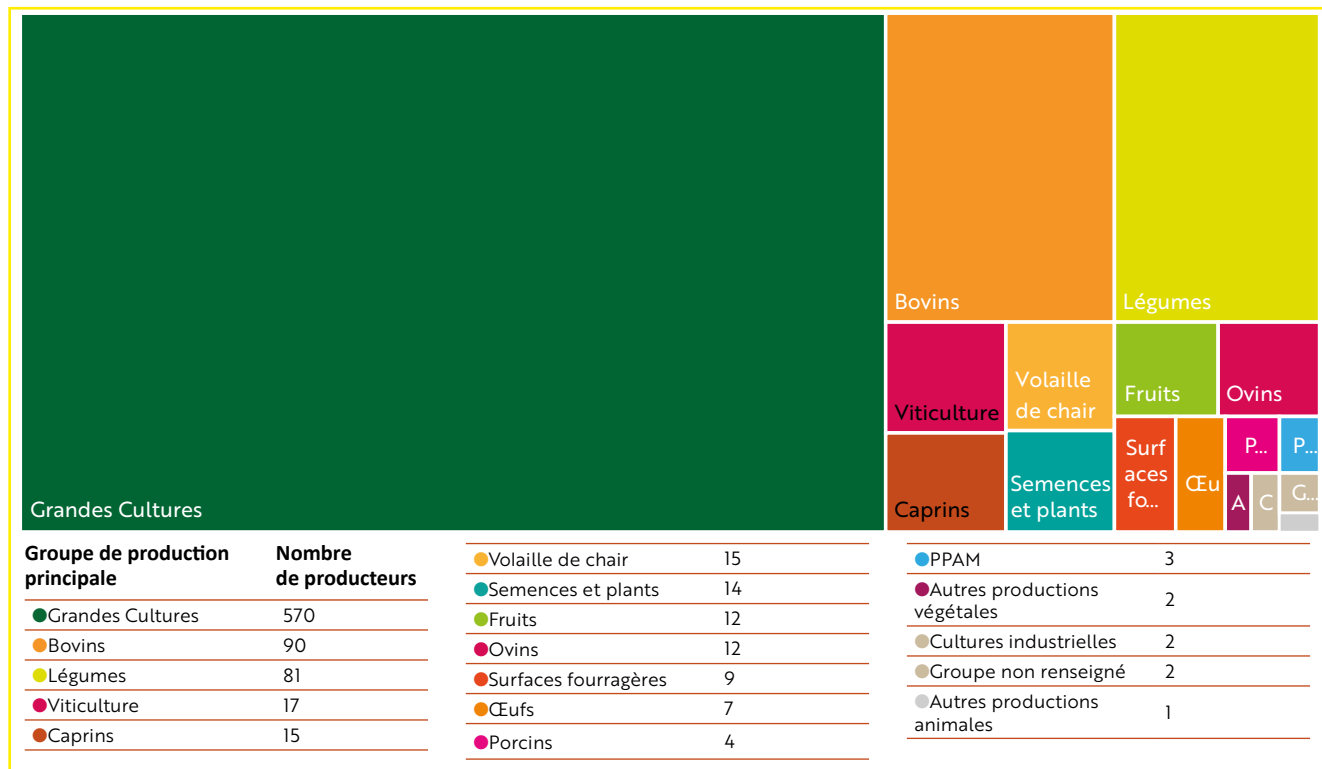
ÉVOLUTION

81 nouvelles fermes se sont engagées dans la production de grandes cultures bio en 2021, ce qui donne un total de 856 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion. 67 % ont pour activité principale les grandes cultures tandis que 11 % élèvent avant tout des bovins et 9 % cultivent des légumes. Les surfaces en grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux et légumes secs) atteignent 51 102 ha et n'ont progressé que de 9 % alors que les taux d'évolution annuelle se situaient à +17 % lors des deux années précédentes. Les surfaces en conversion sont en baisse de 16 % par rapport à 2020 dont - 30 % en CI tandis que les surfaces certifiées augmentent de 22 % (contre + 42 % en 2020). Les surfaces en CI représentent 5045 ha soit 10 % des surfaces totales AB et conversion en grandes cultures. Le Cher, qui compte le plus de surfaces en grandes cultures (13 094 ha), a connu la plus forte augmentation de ses surfaces en 2021 (+1 497 ha). Il est suivi par l'Indre (9226 ha, +775 ha), l'Eure-et-Loir (8789 ha, +992 ha) et l'Indre-et-Loire (8674 ha, +543 ha). La surface moyenne des grandes cultures par exploitation selon

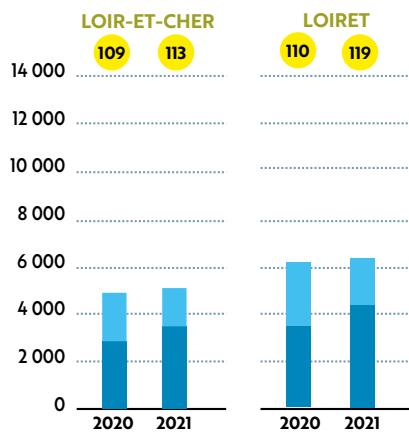
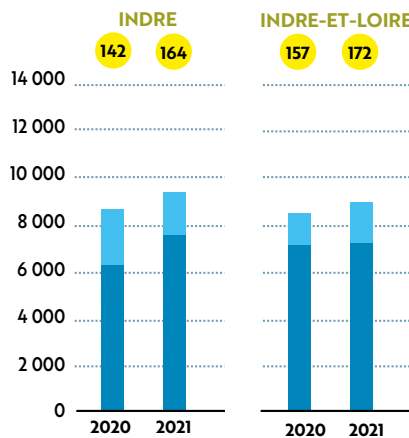
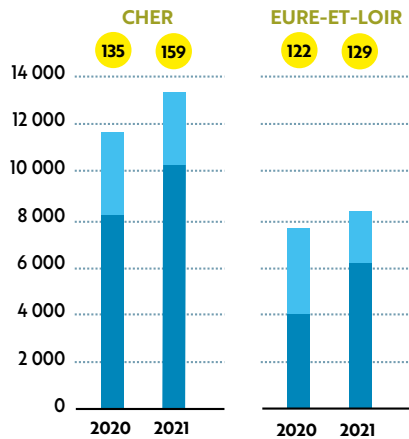
les départements va de 43 ha dans le Loir-et-Cher à 82 ha dans le Cher.

Les céréales sont toujours prédominantes avec 78 % des surfaces hors légumes secs (+ 3 points par rapport à 2020) suivies des oléagineux (13 %) et des protéagineux (6 %) qui perdent respectivement 2 points et 1 point par rapport à 2020. Le blé tendre représente à lui seul plus d'un tiers des surfaces de céréales et voit ses surfaces progresser de 40 % par rapport à 2020. Les surfaces en orges chutent quant à elles de 28 %. Les céréales dites « secondaires » comme le petit épeautre et le grand épeautre ont vu leurs surfaces augmenter d'environ +165 %, le seigle de 64 %. Par ailleurs, les surfaces en soja ont diminué de 19 % et celles des protéagineux (féverole, pois, lupin...) ont baissé globalement de 7 %. De nouvelles cultures d'oléagineux apparaissent comme le lin graines (178 ha bio et conversion en 2021), la cameline et la moutarde (graines) qui approchent le seuil de 100 ha. Ces deux dernières voient leurs surfaces être multipliées respectivement par 2,7 et 2,6 entre 2020 et 2021..

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES

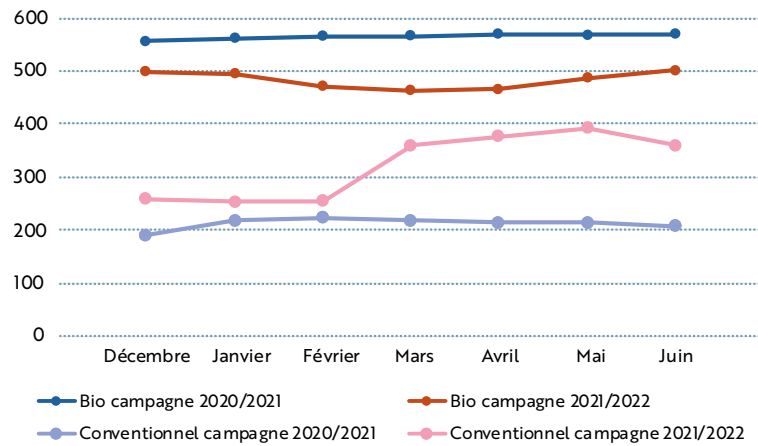


RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS GRANDES CULTURES



■ Surface en conversion en ha
■ Surface bio en ha
● Nombre de producteurs

ÉVOLUTION DES COTATIONS DU BLÉ TENDRE BIO ET CONVENTIONNEL (EN €/T) SUR LES FINS DE CAMPAGNES 2020/2021 ET 2021/2022

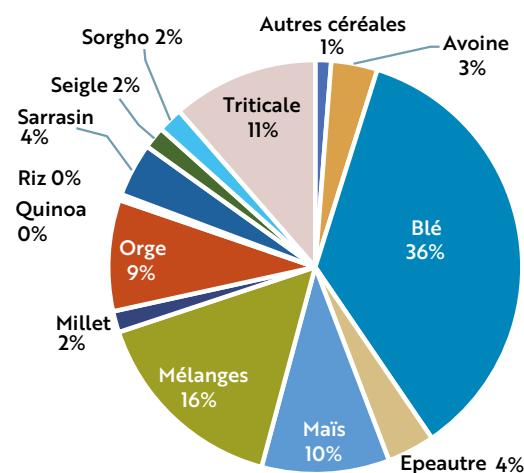


FAIT MARQUANT

Les rendements en céréales ont été plutôt bons en 2021 et meilleurs qu'en 2020. La collecte nationale bio et C2 (blé tendre, orges, triticale, maïs) a ainsi augmenté de 15 % selon les estimations de FranceAgriMer. C'est la collecte de blé tendre qui a connu la plus forte progression (+ 65 %) tandis que les utilisations en meunerie n'ont augmenté que de 5 %. La France a ainsi connu pour la première fois en 2021, une offre en blé bio meunier supérieure aux besoins du marché national ce qui l'a conduite d'une position d'importateur à celle d'exportateur. Cette situation a eu pour conséquence d'entraîner une baisse des prix sur la campagne 2021/22 comme le montre le graphique d'évolution des cotations du blé tendre bio. De plus, la campagne 2021/2022 est marquée par le conflit ukrainien qui a entraîné une forte augmentation du prix du blé tendre conventionnel, qui s'est rapproché du prix du blé tendre bio.

Contrairement au blé tendre, les céréales fourragères ont connu une hausse des prix en raison notamment d'une demande à l'export en Europe du Nord en substitution des importations ukrainiennes début 2022. Les protéagineux ont aussi vu leur prix augmenter du fait d'une faible disponibilité (récolte catastrophique en pois). Les cours des oléagineux (colza, tournesol, soja) ont également été à la hausse du fait d'une demande soutenue par rapport à l'offre.

RÉPARTITION DES SURFACES PAR CULTURE





~ LÉGUMES SECS

▶ LES LÉGUMES SECS POURSUIVENT LEUR PROGRESSION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Dans une dynamique stable au niveau national, les surfaces de légumes secs continuent d'évoluer régulièrement depuis 2018 avec une dynamique plus forte qu'en grandes cultures en 2021. En région Centre-Val de Loire, les surfaces en bio représentent 21,1 % des surfaces en légumes secs.

📈 ÉVOLUTION

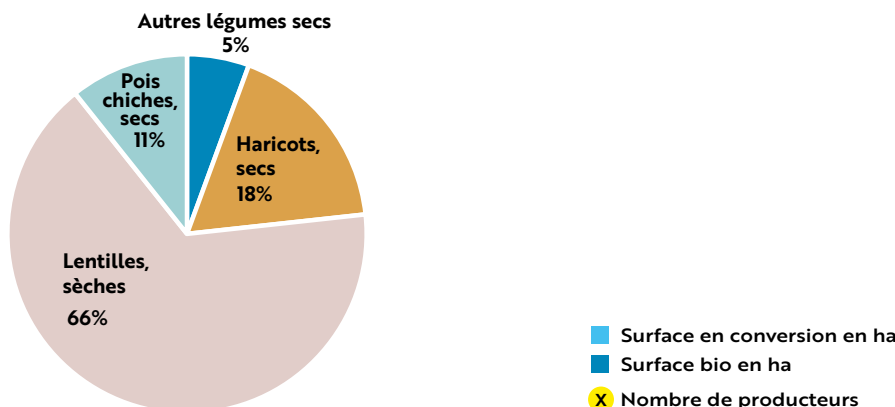
197 exploitations ont cultivé des légumes secs bio ou en conversion en 2021, soit 25 de plus qu'en 2020. L'augmentation des surfaces de légumes secs est de 229 ha pour atteindre un total de 1 551 ha. C'est en Eure-et-Loir que cette production s'est particulièrement développée en 2021 avec + 238 ha alors que les surfaces sont en baisse dans le Cher et le Loiret (-25 ha). L'Eure-et-Loir passe donc en pole position avec 570 ha (37 % des surfaces de légumes secs) loin devant le Cher (338 ha) et le Loiret (224 ha). En bio ou conversion, les lentilles restent les principaux légumes secs cultivés en 2021 avec 66 % des surfaces (- 3 points vs 2020) suivies par les haricots secs qui gagnent 6 points et les pois chiches qui perdent 3 points par rapport à 2020. À l'échelle départementale, les surfaces de lentilles bio et de pois chiche bio sont comparables dans le Cher et l'Eure-et-Loir respectivement environ 245 ha et 50-60 ha. En revanche, l'Eure-et-Loir concentre 74 % des surfaces de haricots secs bio régionales (193 ha).

📌 FAIT MARQUANT

En 2021, le bio occupe une large part des surfaces totales de légumes secs en France puisqu'il représente 46 % des surfaces à l'échelle nationale, soit le second meilleur taux, derrière celui des fruits à coque. Cependant, les productions régionale et nationale de lentilles ont été catastrophiques en 2021 en raison de conditions climatiques très défavorables (printemps sec puis temps pluvieux). Selon l'interprofession des légumes secs (Anils, section spécialisée de Terres Univia), les rendements ont été divisés par cinq en comparaison avec les moyennes habituelles. Seulement un cinquième du marché de la lentille bio allait pouvoir être pourvu en origine France selon les prévisions de l'Anils.

**+25 exploitations
soit 1 551 ha**

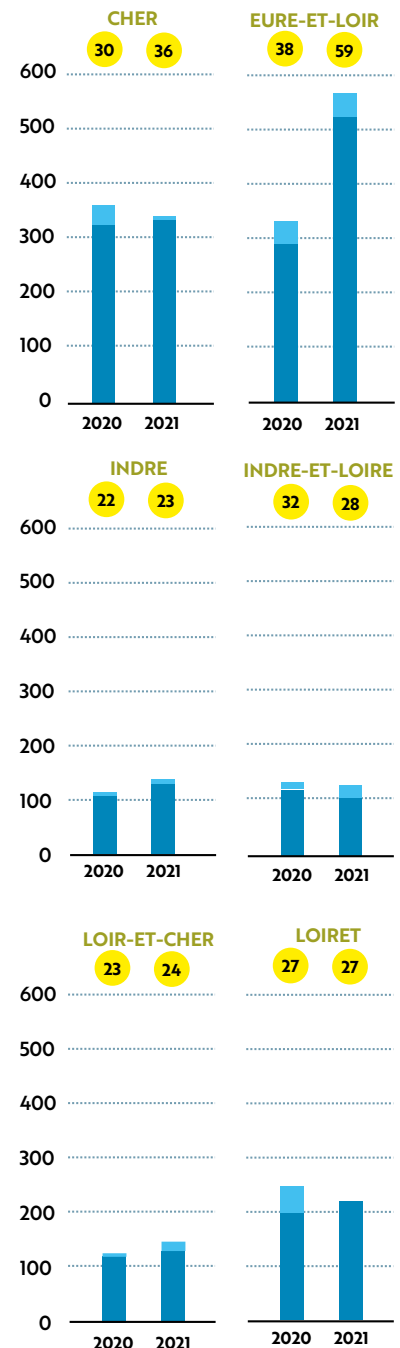
📊 RÉPARTITION DES SURFACES PAR CULTURE



197 exploitations (+ 14,5 %)
1 551 ha bio et en conversion (+ 17 %)

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

📊 RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS LÉGUMES SECS





► LA PRODUCTION DE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES RESTE TRÈS DYNAMIQUE

Les PPAM intéressent de plus en plus de producteurs dont certains en font leur production principale et le rythme de croissance des surfaces est le plus élevé des productions végétales.

104 exploitations (+ 22,4 %)
349 ha bio et en conversion
 [+ 34,7 %]



2021 vs 2020

ÉVOLUTION

Dix-neuf nouvelles exploitations se sont engagées dans la culture de PPAM en 2021 permettant de passer la centaine d'exploitations. Comme pour les légumes, les producteurs de PPAM ont un profil varié. 27 % des exploitations ont pour activité principale de cultiver des PPAM qui vont être le plus souvent transformées et valorisées directement jusqu'aux clients. 36 % sont en système grandes cultures et produisent des PPAM sur plusieurs hectares sous contrat. En outre, 24 % produisent des légumes, principalement en système maraîchage et cultivent notamment des plantes aromatiques (persil, ciboulette...) commercialisées en frais en complément de gamme des légumes en circuits courts.

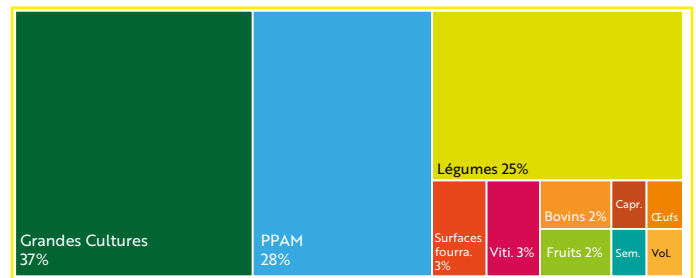
Sur les 349 ha de PPAM en région en 2021, le département du Cher arrive en tête (76 ha) talonné par l'Indre-et-Loire (73 ha) puis l'Eure-et-Loir (69 ha). La part des PPAM selon les départements représente de 15 à 22 % de la surface totale de PPAM à l'exception du Loir-et-Cher qui n'en compte que 9 %. Les surfaces en conversion représentent 30 % des surfaces bio et conversion. Elles ont augmenté de 56 % en 2021 par rapport à 2020 mais sont quasi nulles en Eure-et-Loir et en Loir-et-Cher, pour les surfaces certifiées, c'est en Indre-et-Loire et en Eure-et-Loire que le nombre de producteurs ainsi que les surfaces de PPAM ont le plus augmenté en 2021, respectivement + 47 ha (180 %) et + 38 ha (+123 %). Le Cher reste en tête malgré une baisse de ses surfaces de 19 ha et la perte de 4 exploitations.

Parmi les quelques espèces clairement identifiées, citons le fenugrec (21 ha), le persil, le basilic (12 ha chacun) et le lavandin (11 ha) qui ne concernent que quelques producteurs. En revanche, 15 producteurs de safran sont répertoriés en région pour une surface total de 4 ha.

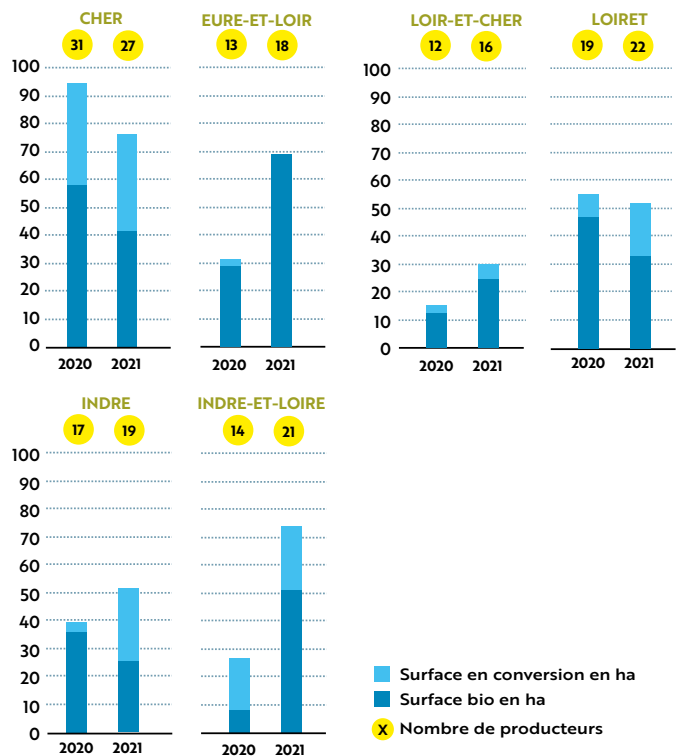
FAIT MARQUANT

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales bio représentent 25 % des surfaces totales de PPAM en France et connaissent les plus forts taux d'évolution parmi les productions végétales tant au niveau régional que national. Le développement de la production de PPAM bio en région est porté à la fois par des opérateurs qui contractualisent sur un an ou plus avec des céréaliers et qui s'engagent dans la mise en place d'outils d'extraction (huiles, huiles essentielles) ce qui tend à pérenniser la filière et à fois par des producteurs qui en font leur activité principale et qui valorisent leur production jusqu'au consommateur final mais dont la viabilité doit être atteinte. Il est donc important que l'ensemble de ces acteurs puissent être accompagnés dans leur développement.

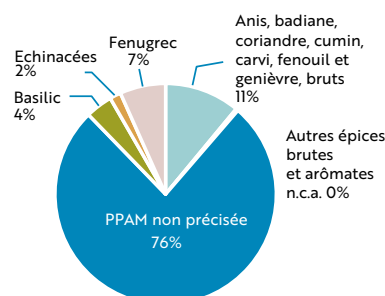
RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS PPAM



RÉPARTITION DES SURFACES PAR CULTURE





~ ARBORICULTURE

▶ LES PRODUCTIONS FRUITIÈRES BIO RÉGIONALES

Augmentation en pente douce.

ÉVOLUTION

Du fait de la multiplicité des sources et de leurs limites, il est possible que les données indiquées ci-dessous diffèrent des données publiées précédemment par l'ORAB.

Au niveau national, les surfaces fruitières bio ont augmenté de 11,7%, alors qu'elles n'ont évolué que de +3% en région, et occupent 1003 ha, soit 35,8% de la SAU régionale de fruits.

Si l'Indre-et-Loire reste en pole position en superficie totale (212 ha), c'est le département du Cher qui présente le plus de conversions (+60 ha soit +48 %).

La pomme (de table et à cidre) reste le fruit majoritaire en AB (respectivement 313 ha soit +87 ha et 249 ha soit +16 ha), suivi par la noix (126 ha soit +73 ha), la poire (39 ha soit +14 ha) et la noisette (15 ha soit +13 ha).

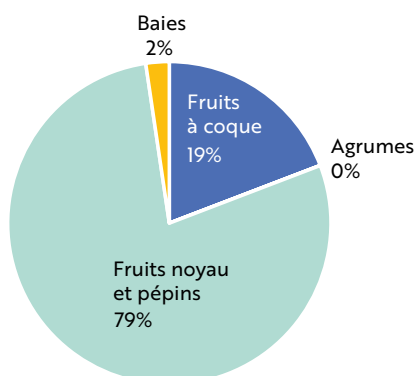
Les surfaces en petits fruits restent stables et on constate une légère diminution de la surface en cerises. Il reste à estimer à moyen terme si les difficultés à gérer les mouches (de la cerise et la drosophile Suzuki) empêchent le développement des productions de fruits rouges.

FAIT MARQUANT

La production de fruits bio est soumise à davantage de contraintes, entre aléas climatiques à répétition qui accentuent l'alternance des fruitiers et un durcissement de la réglementation qui restreint, progressivement, l'usage de certains traitements AB.

+48 % de conversion pour le Cher

RÉPARTITION DES SURFACES PAR CULTURE

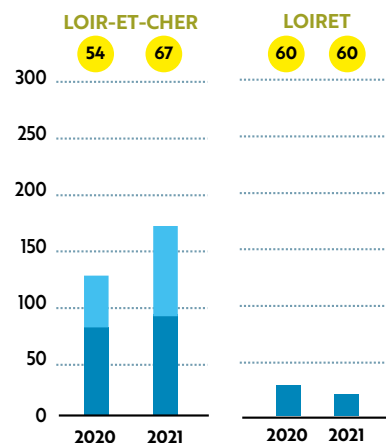
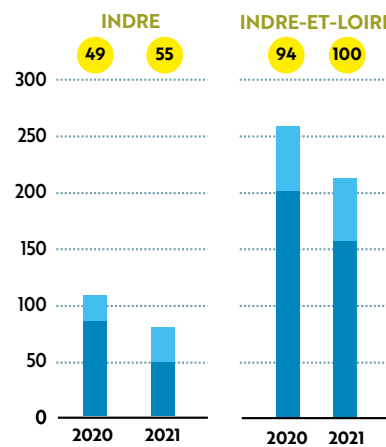
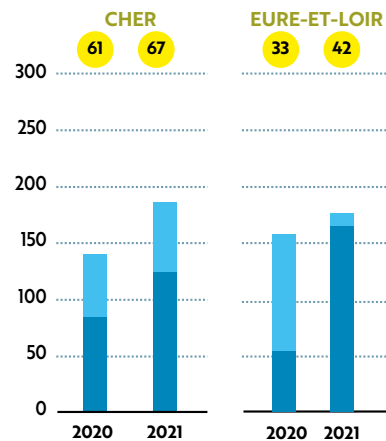


286 exploitations (+13,5%)
1 003 ha bio
 et en conversion (+3,0%)



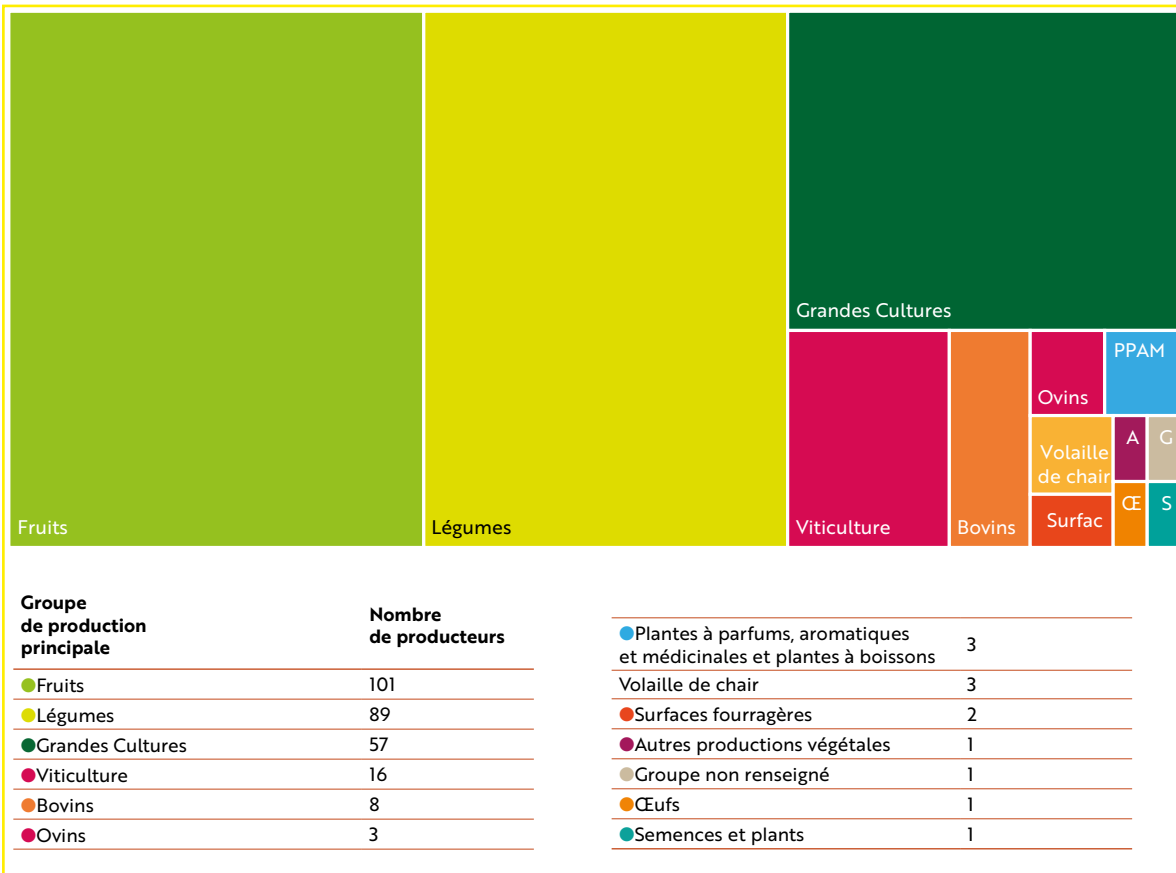
2021 vs 2020

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS EN ARBORICULTURE



■ Surface en conversion en ha
 ■ Surface bio en ha
 ● Nombre de producteurs

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES





▶ LES VIGNES BIO RÉGIONALES

2021 sous le signe d'une belle continuité de conversion !

ÉVOLUTION

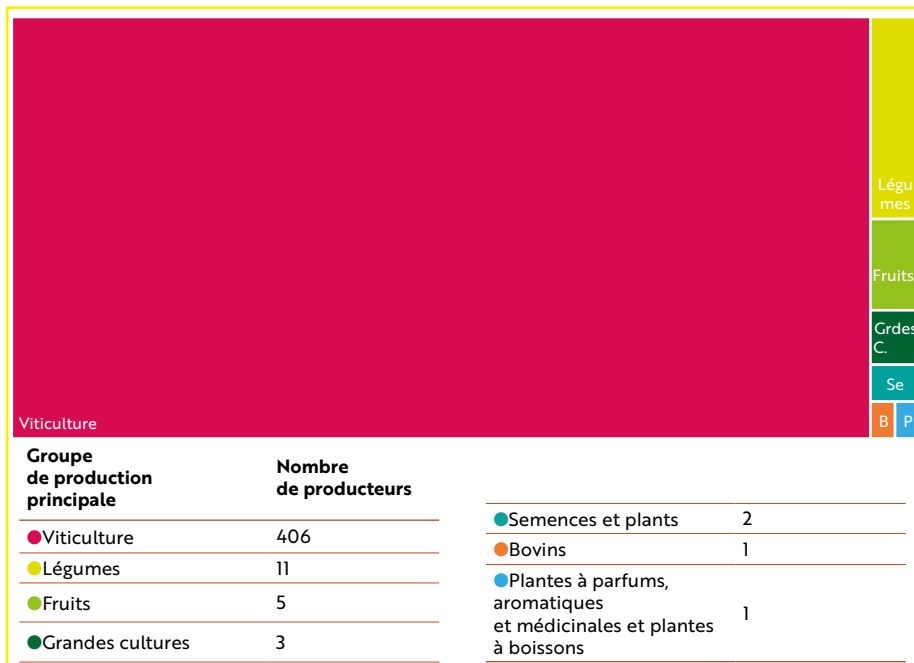
La région Centre-Val de Loire se distingue nettement du niveau national puisque la SAU en viticulture biologique est de 28,4 % contre 20,5 % sur l'ensemble de l'hexagone. Régionalement, en comparaison de 2020, l'évolution reste à deux chiffres tant en termes de surfaces (+19,8 %) qu'en nombre de vignerons (+21,2 %). Ce sont donc 6 024 ha certifiés et en conversion bio réparties pour 55 % en Indre-et-Loire, 24% dans le Cher et 20% dans le Loir-et-Cher. Ceci représente 32% de la SAU viticole départementale du Cher, 33% de l'Indre-et-Loire et 18% du Loir-et-Cher.

Plus discrètement, la viticulture bio progresse également dans les 3 autres départements avec notamment 64 ha de plus dans l'Indre en un an.

FAIT MARQUANT

Si les conversions restent aussi dynamiques, 2021 s'inscrit comme une nouvelle année perturbée avec des salons annulés pour raison sanitaire, plus de 12 nuits d'alerte gel, de la grêle, deux tornades et une fragilisation de certains domaines. Notamment les nouveaux installés et convertis doivent se faire une place commerciale alors qu'ils disposent de volumes faibles. L'accompagnement technique à la vigne comme au chai prend donc toute sa dimension pour sécuriser la qualité des vins et soutenir les producteurs.

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES

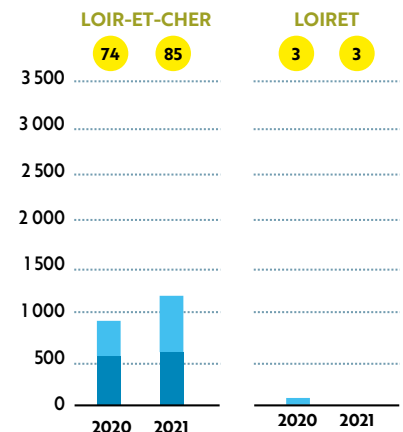
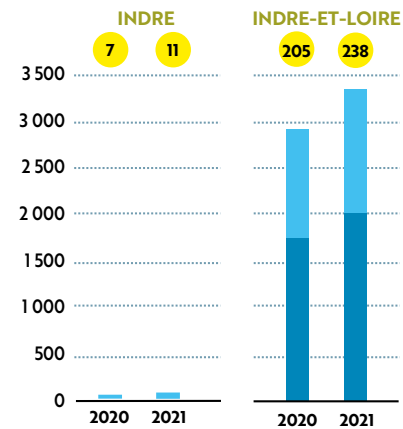
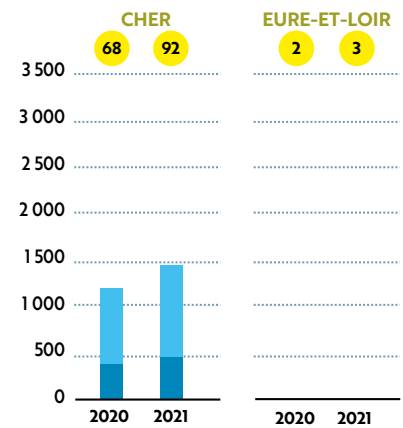


432 exploitations [+20,3%]

6 024 ha bio et en conversion [+19,9%]

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES SURFACES ET DES PRODUCTEURS



■ Surface en conversion en ha
 ■ Surface bio en ha
 ● Nombre de producteurs



~ BOVINS VIANDE

Malgré une conjoncture difficile, la certification se poursuit.

ÉVOLUTION

Le cheptel français dépasse les 230 000 têtes AB et en conversion en 2021, avec une progression de 3,6% par rapport à 2020. Le nombre d'exploitations est aussi en légère hausse avec +5,3% en un an. La région Centre-Val de Loire détient 3,2 % des vaches allaitantes bio de France. Elle est la 10^e région de France en nombre de vaches allaitantes bio.

Le nombre d'élevages bio en bovins allaitants est de 169 élevages soit 18 de plus que l'an dernier. C'est dans l'Indre qu'il y a le plus d'élevages concernés, suivi du Cher.

Malgré une baisse du cheptel certifié, l'augmentation des vaches en conversion depuis 2 ans permet au cheptel de s'accroître. 7394 vaches allaitantes sont ainsi certifiées ou en conversion bio en 2021 contre 6 788 en 2020. Représentant à lui seul 45 % des vaches allaitantes bio régionales, le département de l'Indre est celui qui détient à la fois le plus de vaches en conversion et le plus de vaches certifiées.

169 exploitations (+11,9%)

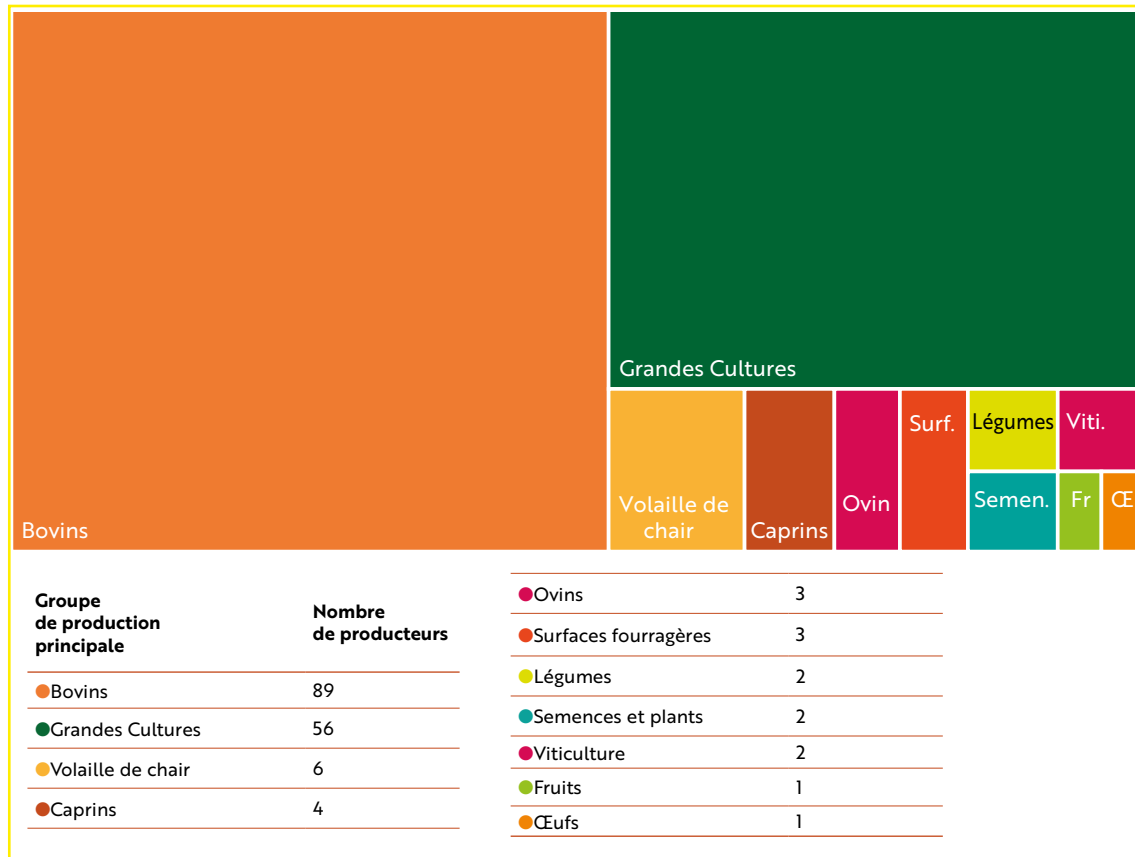
7 394 têtes certifiées et en conversion (+8,9%)



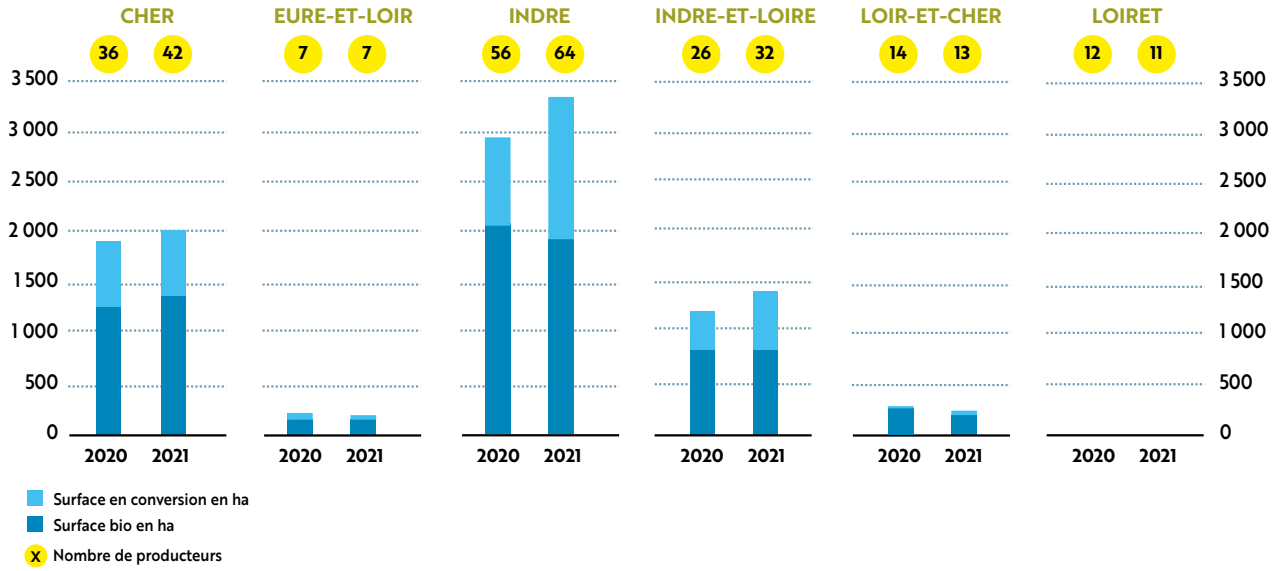
2021 vs 2020

18 élevages de plus que l'an dernier

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



RÉPARTITION ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES CHEPELS ET DES PRODUCTEURS





~ OVINS

► OVIN VIANDE

Un cheptel toujours en hausse, malgré un marché bio en difficulté.

85 exploitations (+13,3%)
10 726 têtes certifiées
 et en conversion (+23,5%)



2021 vs 2020

ÉVOLUTION

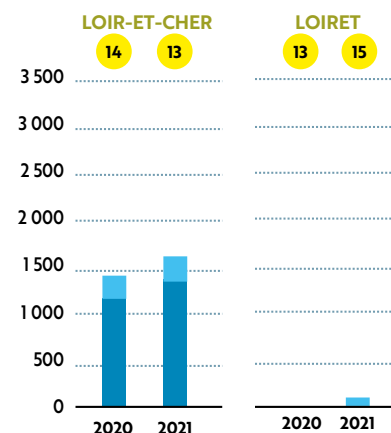
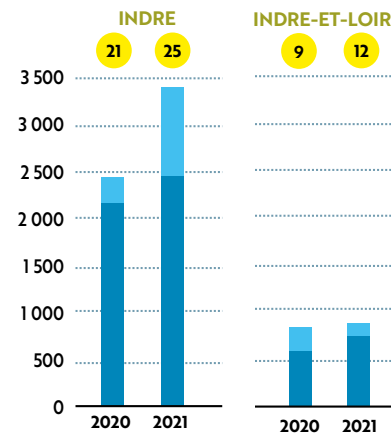
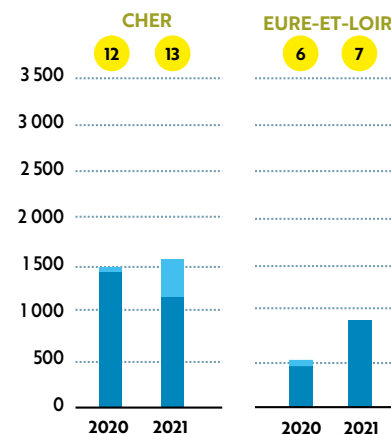
En 2021, l'évolution du cheptel national bio est de +6,5% en passant de 245 956 à 261 948. La dynamique régionale est quant à elle plus forte puisque le nombre de têtes bio et en conversion évolue de +23,5% et le nombre d'exploitations est en augmentation de 13,3%. La région Centre-Val de Loire est la 8^e région détentrice de brebis allaitantes bio avec 4% du cheptel français.

85 élevages sont déclarés en bio ou en conversion en 2021 en région Centre-Val de Loire, soit 10 de plus que l'an dernier. En tête des départements de la région, les 25 élevages d'ovins viande bio de l'Indre représentent 30% des élevages régionaux. Les autres départements sont quant à eux proches sur cette donnée avec une dizaine d'exploitations, excepté l'Eure-et-Loir qui en compte moins (7 en 2021).

10 720 brebis allaitantes sont certifiées en bio ou en conversion en 2021, soit 2 040 brebis de plus qu'en 2020. C'est dans le département de l'Indre qu'il y a le plus de brebis certifiées et en conversion (31% des brebis bio de la région). Le Loiret se distingue des autres départements par un nombre de têtes par élevage nettement plus élevé, il se classe au 2nd rang tout en ayant moins d'éleveurs : la taille moyenne des élevages est de 162 brebis, contre 118 en moyenne dans les autres départements. C'est dans l'Indre-et-Loire que les élevages sont les plus petits, avec 70 brebis allaitantes, en moyenne.

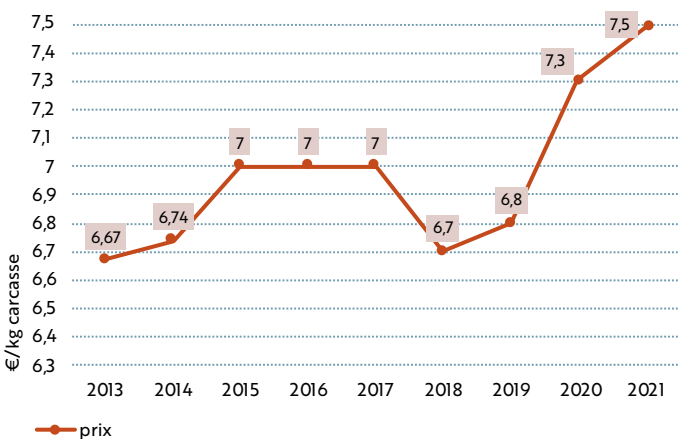
La taille du cheptel est supérieure dans les fermes ovines du Loiret du fait de quelques éleveurs céréaliers qui ont constitué des troupes importantes (plus de 500 brebis).

ÉVOLUTION DES COURS MOYEN DU KG DE CARCASSE RACE ALLAITANTE CLASSÉE EN R ENTRE 2013-2021



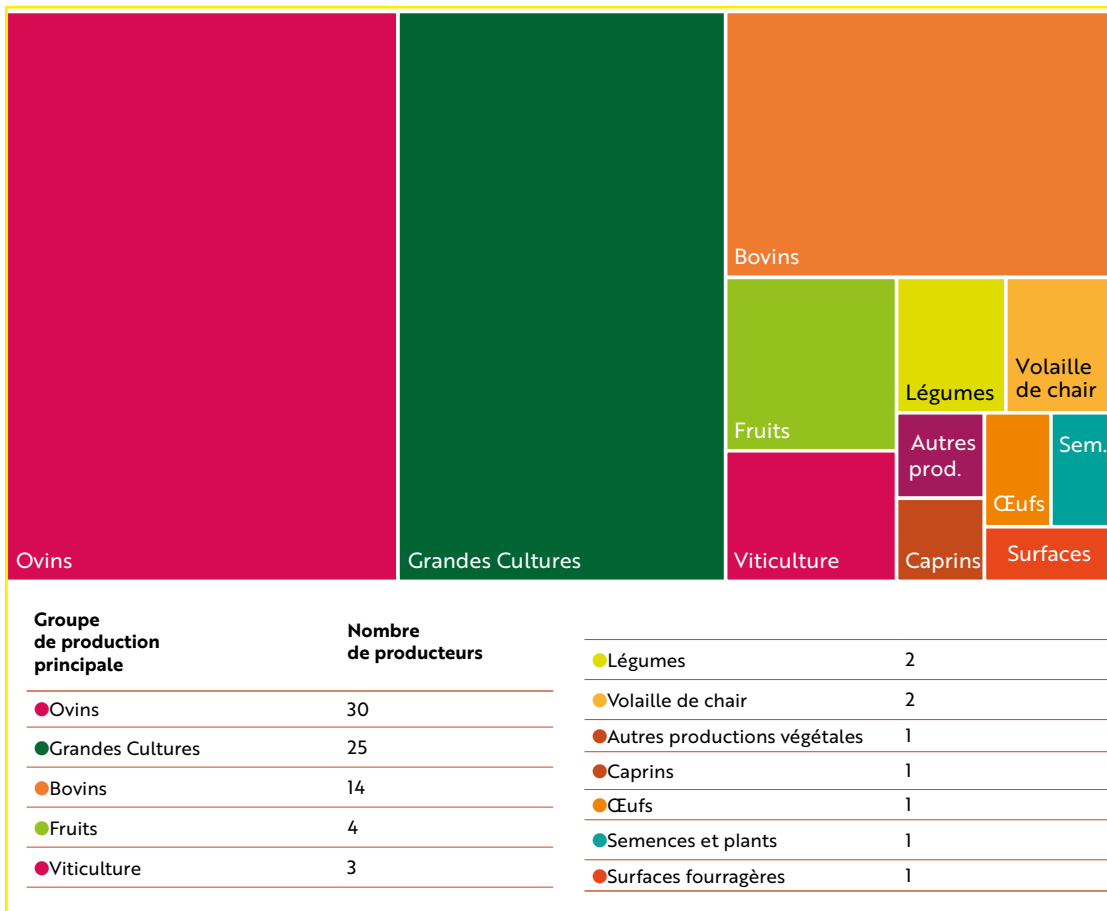
Les conversions se poursuivent malgré la conjoncture

ÉVOLUTION DES COURS MOYENS DES OVINS BIO ENTRE 2013-2021



■ Surface en conversion en ha
 ■ Surface bio en ha
 ● Nombre de producteurs

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



FAIT MARQUANT

Malgré la conjoncture bio défavorable avec des prix de la viande en conventionnel proches de ceux du bio et une consommation en ralentissement, les conversions se poursuivent. Cette année, elles se concentrent dans le bassin allaitant historique (Indre et Cher).



Un cheptel en légère baisse en raison d'un marché en bio saturé.

ÉVOLUTION

La filière porc bio subit un fort ralentissement depuis 2020. Après un nombre de têtes en conversion en forte baisse (- 26 %), le cheptel national augmente de nouveau pour dépasser timidement les 19 000 tête bio et en conversion. La région Centre-Val de Loire représente 2,4 % des truies bio françaises, et se positionne à la 8^e place des régions de France détentrices de truies bio.

La région compte, en 2021, 18 élevages en bio soit 1 de moins que l'an dernier. 7 d'entre eux sont situés dans l'Indre, soit 39 % des élevages. Vient ensuite le Cher avec 5 exploitations. À eux seuls, ces deux départements détiennent deux tiers des élevages de la région.

Pour le cheptel, ce sont 612 truies qui sont certifiées et en conversion en 2021 contre 647 en 2020. Il n'y a aucune conversion sur les six départements.

Le Cher est le premier département détenteur de truies bio. Avec l'Indre, ces deux départements représentent 87 % des truies bio de la région.

FAIT MARQUANT

L'évolution du prix de l'aliment montre une inflexion vers le haut en fin d'année 2021. Ce sont principalement les tourteaux et produits riches en protéines qui augmentent. Ces produits manquent en France et sont importés. La demande en protéines bio est forte au niveau mondial avec certains pays producteurs qui sont présents de manière aléatoire.

18 exploitations [-5,3%]

612 têtes certifiées
et en conversion [-5,3%]



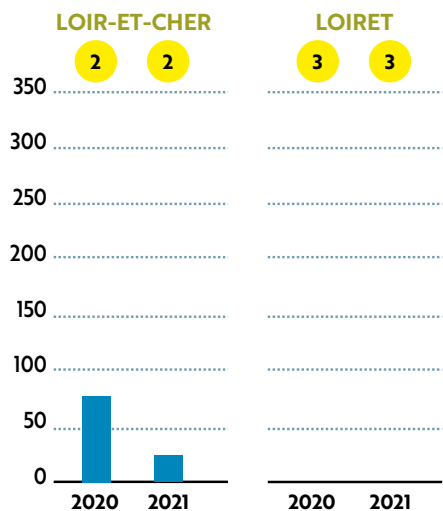
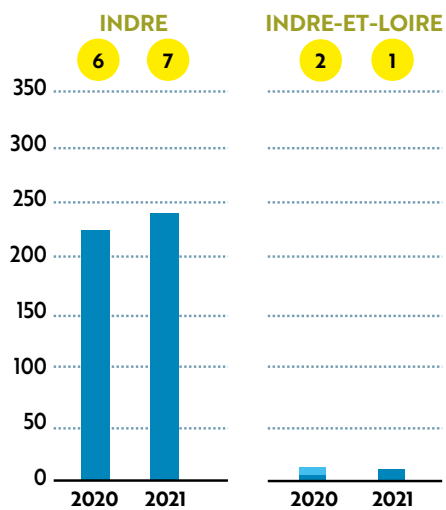
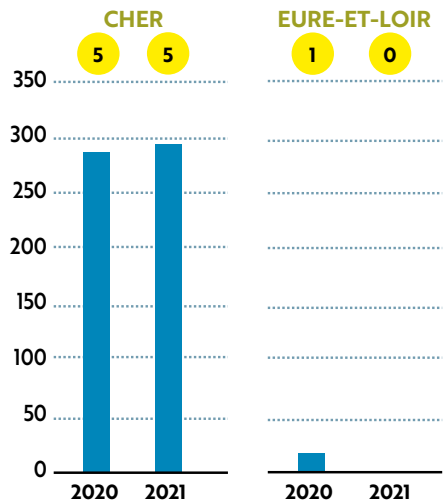
2021 vs 2020

La filière porc bio subit un fort ralentissement depuis 2020

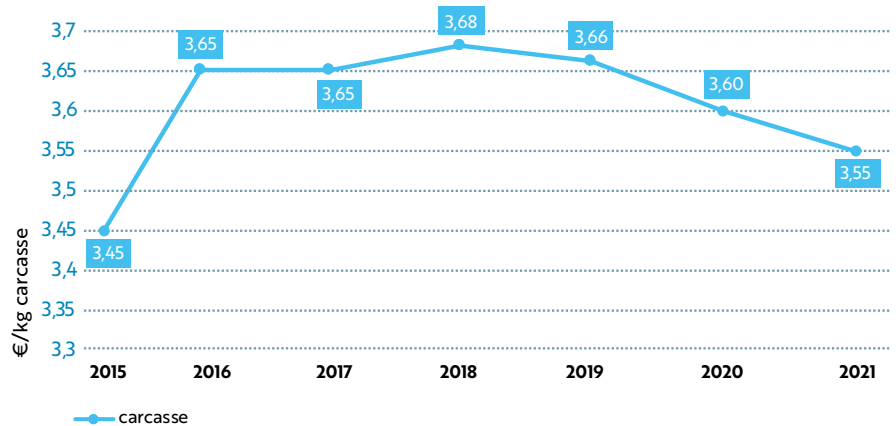
RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



ÉVOLUTION DES COURS MOYEN DU KG DE CARCASSE RACE ALLAITANTE CLASSÉE EN R ENTRE 2013-2021



ÉVOLUTION DU COURS MOYEN DU PORC BIO ET DU PRIX DE L'ALIMENT ENTRE 2015-2021



- Surface en conversion en ha
- Surface bio en ha
- Nombre de producteurs

~ APICULTURE

Un cheptel bio en développement.

ÉVOLUTION

À l'échelle nationale, l'apiculture bio est en développement constant depuis plusieurs années. Le nombre d'exploitations déclarant une production apicole est de 1 279 en 2021 avec une évolution de +14,4 %. Le nombre de ruches quant à lui a diminué et est repassé sous la barre des 30 000 ruches. La région Centre-Val de Loire est la 7^e région de France détentrice de ruches bio, et représente 2,7 % des ruches bio françaises. La région est très dynamique puisque le nombre de ruches et d'exploitations sont en augmentation avec une tendance plus importante qu'au niveau national.

Le nombre d'élevages apicoles en bio atteint 30 unités en 2021 soit 8 de plus que l'an dernier. Les cheptels certifiés sont davantage présents dans le sud de la région et absents de l'Eure et Loir ce qui peut s'expliquer par le règlement européen et la faiblesse des surfaces en bio dans ce département.

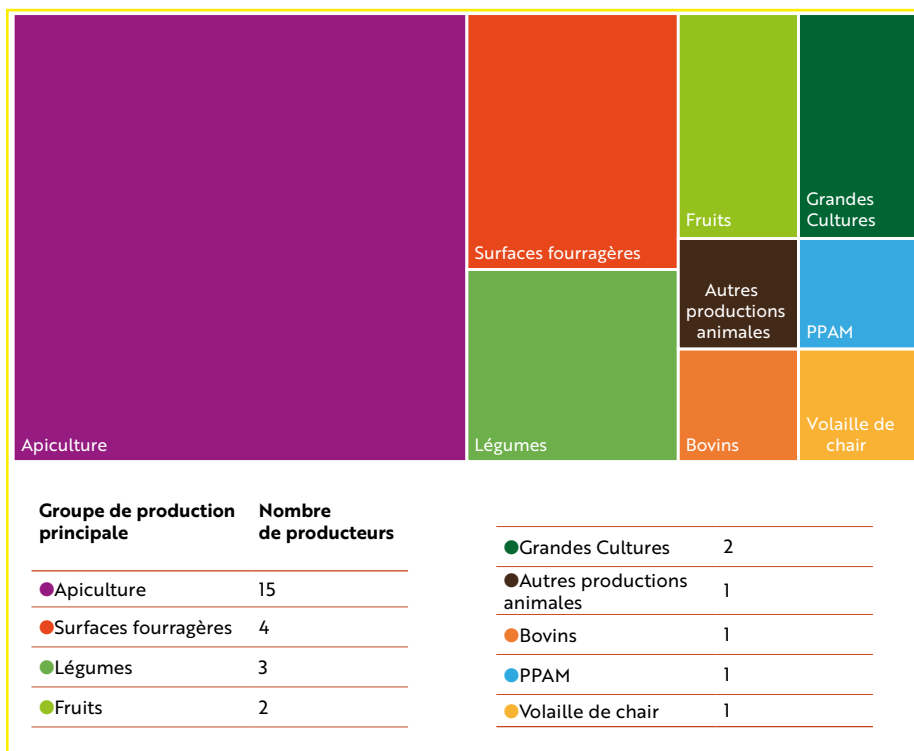
6 541 ruches sont certifiées en bio et en conversion en 2021. Le département du Cher détient 44 % des ruches bio, alors que les élevages apicoles sont répartis de façon homogène sur la région. L'Indre arrive en seconde position pour le nombre de ruches bio, avec des conversions conséquentes depuis 2 ans. C'est même devenu le département où il y a le plus d'élevages apicoles bio.

Une partie de ces producteurs se sont spécialisés dans la production de gelée royale.

FAIT MARQUANT

Une incertitude plane sur l'apiculture bio : l'évolution du règlement européen intervenue en 2021. La rédaction actuelle du nouveau cahier des charges limite fortement les zones de butinage, ce qui inquiète les apiculteurs de la région.

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES

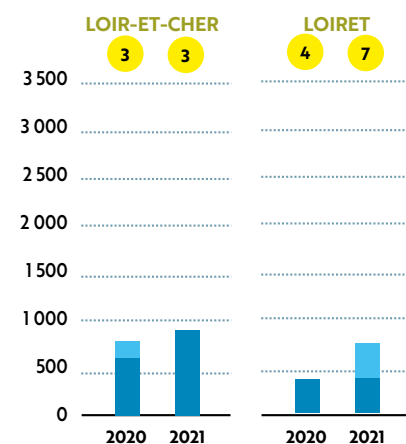
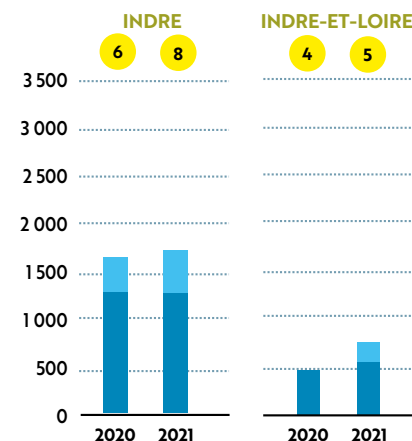
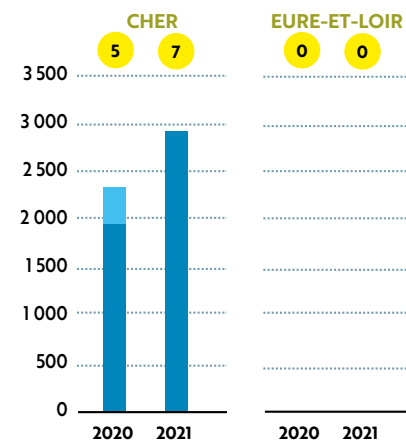


30 exploitations [+36,4%]

6 541 ruches bio et en conversion [+19,7%]

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

CHEPTELS PAR DÉPARTEMENT 2020-2021



■ Surface en conversion en ha
■ Surface bio en ha
● Nombre de producteurs



▶ BOVIN LAIT

Un cheptel globalement en hausse, malgré une baisse des vaches certifiées AB.

ÉVOLUTION

Le cheptel français a augmenté de 7 % et de 6 % le nombre d'exploitations. Avec 1 % des vaches laitières françaises bio, la région Centre-Val de Loire est la 10^e région de France sur cette filière. Avec une exploitation supplémentaire en région, le nombre d'élevages en bio s'élève à 54 en 2021. C'est le département de l'Indre-et-Loire qui a le plus d'éleveurs laitiers, suivi de l'Indre. Ces départements, ainsi que le Loiret, présentent également le plus de têtes en conversion.

La région augmente son cheptel de 4,4 % avec 2 435 vaches certifiées ou en conversion bio contre 2 333 en 2020. Cette légère hausse est liée à l'augmentation des têtes en conversion. En effet, le nombre de vaches certifiées AB a quant à lui baissé, passant de 1 473 à 1 233. Cette diminution s'explique principalement par des départs à la retraite dans l'Indre-et-Loire accompagnés de la disparition des ateliers de vaches laitières.

Il est également à noter que les deux producteurs encore présents en 2020 en Eure-et-Loir ne sont plus identifiés, laissant ce département vide d'élevages bio en bovins lait.

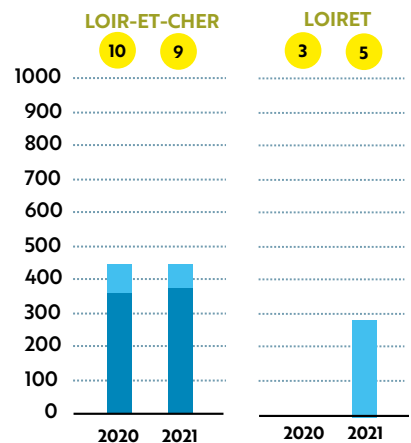
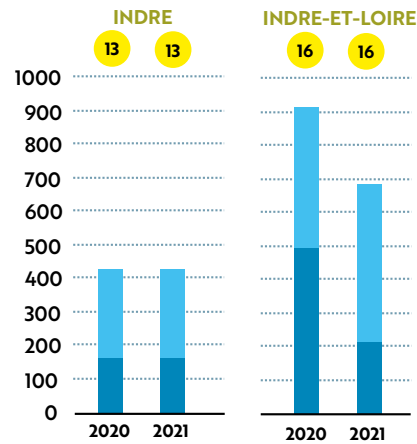
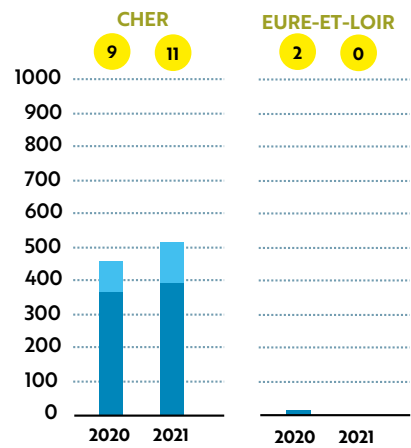
Le Centre-Val de Loire est la région où la part de vaches en conversion est la plus forte.



54 exploitations (+1,9%)
2 435 têtes certifiées et en conversion (+4,4%)

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

CHEPTELS PAR DÉPARTEMENT 2020-2021



■ Surface en conversion en ha
 ■ Surface bio en ha
 X Nombre de producteurs

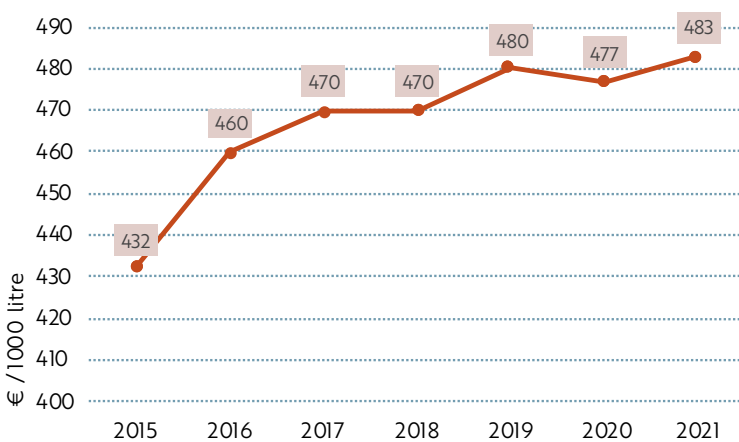
FAIT MARQUANT

Le Centre-Val de Loire est la région où la part de vaches en conversion est la plus forte !

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



ÉVOLUTION DU PRIX DU LAIT BIO



Prix moyen payé à l'éleveur du lait bio en 2021 au niveau français :

483 € / 1000 l



CHÈVRES

Une filière stable malgré quelques départs en retraite

ÉVOLUTION

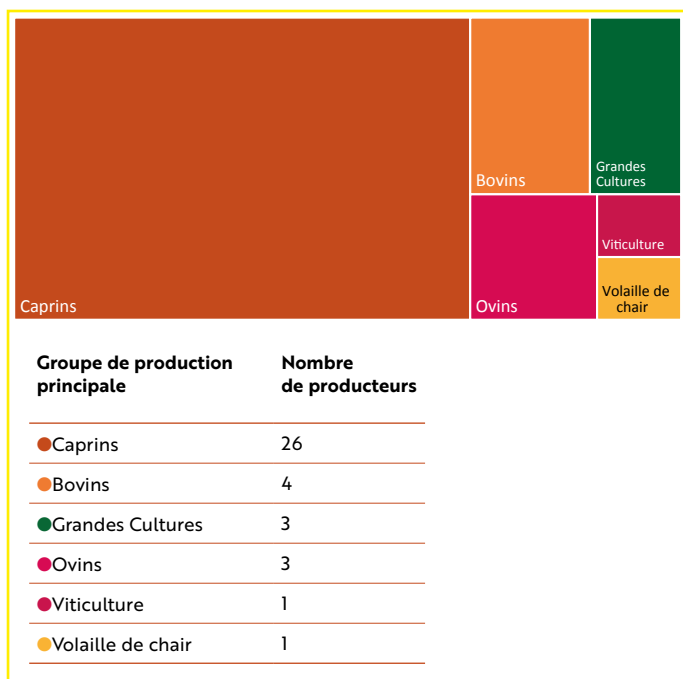
Le cheptel national est en augmentation en 2021 puisqu'il passe la barre des 110 000 chèvres avec une évolution de +9%. Le nombre de producteur augmente quant à lui plus modérément avec +90 producteurs.

En 2021, 38 élevages bio sont présents en région Centre-Val de Loire, soit 1 de moins que l'an dernier. C'est dans l'Indre-et-Loire qu'il y a le plus d'élevages, 37 % des élevages bio de la région. L'Eure-et-Loir quant à lui n'en compte qu'un. Le Loir-et-Cher est en 2021 le seul département dont le nombre d'exploitations augmente.

3 242 chèvres sont conduites en bio (ab + conv) en 2021, soit 131 de moins qu'en 2020¹. C'est dans l'Indre qu'il y a la plus forte baisse, suivi de l'Indre-et-Loire, qui sont pourtant les 2 départements détenant le plus de chèvres. Cela s'explique par des départs à la retraite.

1) Suite à une mise à jour du nombre de chèvres de 2020 par l'Agence Bio, nous corrigeons l'information indiquée dans la publication précédente de 3 221 à 3 373 chèvres.

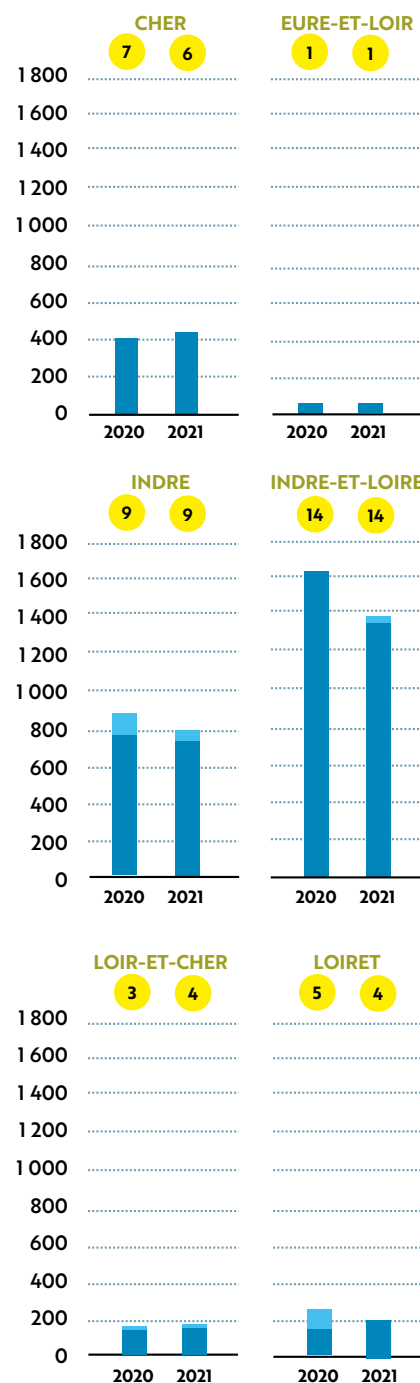
RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



38 exploitations [-2,6%]
3 242 têtes certifiées et en conversion [-3,9%]

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

CHEPTELS PAR DÉPARTEMENT 2020-2021



■ Surface en conversion en ha
 ■ Surface bio en ha
 x Nombre de producteurs



~ AVICULTURE

▶ POULES PONDEUSES

Un cheptel bio qui augmente légèrement malgré un marché de l'œuf bio très perturbé.

N ÉVOLUTION

Sur le territoire national, le nombre de poules pondeuses passe la barre des 9 000 000 têtes. Le nombre d'exploitations quant à lui augmente de 8,7 % pour atteindre 2 673 exploitations. La région Centre-Val de Loire est la 10^e région de France détentrice de poules bio avec 2,6 % du cheptel bio français.

Avec 78 élevages de poules pondeuses en bio, la région Centre-Val de Loire gagne 7 exploitations de plus que l'an dernier. Le Loir-et-Cher reste le premier département suivi de l'Eure-et-Loir. Ces 2 départements détiennent la moitié des élevages de la région et 170 078 têtes (68 %).

Les producteurs d'œufs de la région Centre-Val de Loire déclarent majoritairement les œufs et les poulets de chair comme production principale (49 %). Viennent ensuite les producteurs de grandes cultures (24 %) et de légumes (17 %) qui ont choisi de diversifier leur production.

Le cheptel de poules pondeuses certifiées en bio et en conversion atteint 249 673 têtes en 2021, contre 236 934 en 2020 soit +5,4 %. Cette augmentation est à 78 % pour l'Eure-et-Loir et les quasiment 10 000 poules pondeuses supplémentaires.

Le Loir-et-Cher reste le premier département détenteur de poules bio. À lui seul il détient 42 % du cheptel bio régional.

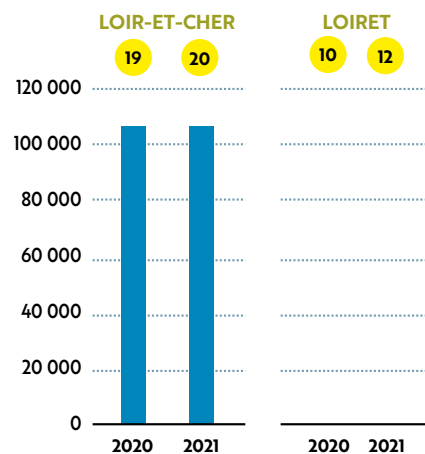
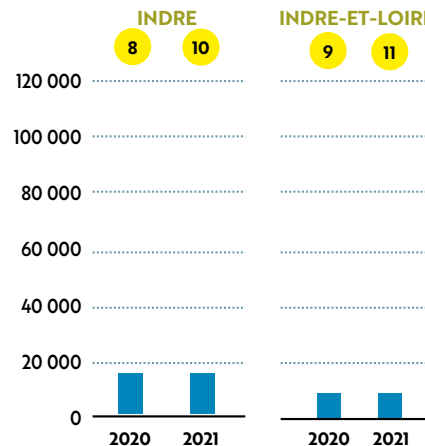
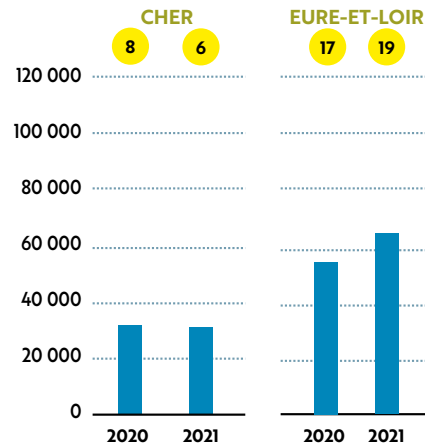
N FAIT MARQUANT

L'augmentation aussi bien du nombre d'élevages que de poules pondeuses bio est due principalement aux petits ateliers pour de la diversification. Cela se traduit par le décalage d'évolution du nombre de producteurs qui est de +9,9 % quand le nombre de têtes n'augmente lui que de 5 %.

78 exploitations (+9,9%)
249 673 têtes certifiées
 et en conversion (+5,4%)

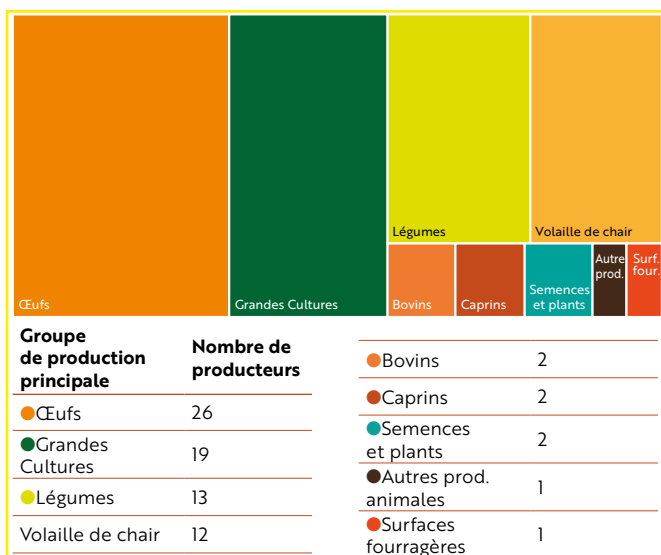
CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

CHEPTELS PAR DÉPARTEMENT 2020-2021



■ Surface en conversion en ha
 ■ Surface bio en ha
 x Nombre de producteurs

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



▶ POULETS DE CHAIR

Une filière qui poursuit son développement.

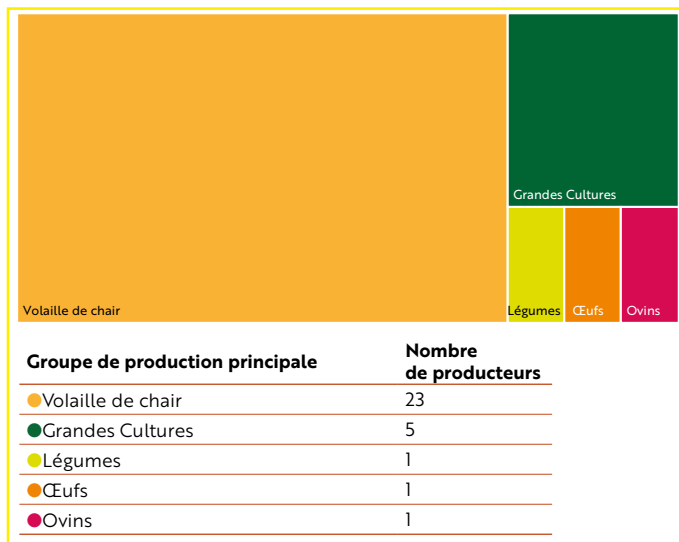
ÉVOLUTION

Sur le territoire national, le nombre de poulets de chair dépasse les 15 000 000 de têtes en 2021 avec une évolution de +4,4 %. Même si le nombre de têtes régionales bio augmente de presque 15 %, la région Centre-Val de Loire ne représente que 2 % des poulets bio français, se classant au 7^e rang des régions de France.

La région dénombre 31 élevages en bio soit 4 de plus que l'an dernier. Le nombre d'élevages est réparti de manière équivalente sur tous les départements.

Quant au cheptel, 306 450 poulets sont certifiés ou en conversion bio en 2021, contre 266 990 en 2020. Le Cher reste très largement premier département détenteur de poulets bio. À lui seul, il détient 60 % des poulets certifiés bio de la région. Les augmentations des effectifs les plus importantes sont situées dans l'Indre (+17 940) et le Loiret (+11 000). Ces augmentations permettent au Loiret de talonner l'Eure-et-Loir en nombre de têtes et au département de l'Indre de passer de la dernière place du classement à la troisième en passant devant l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher.

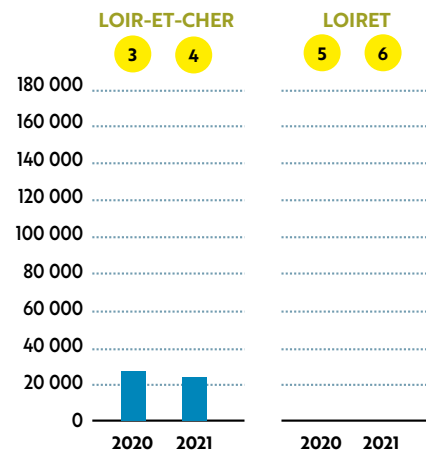
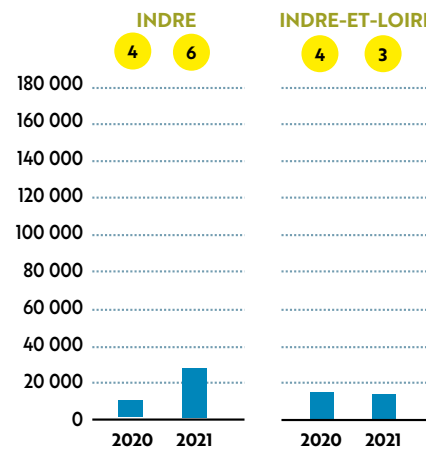
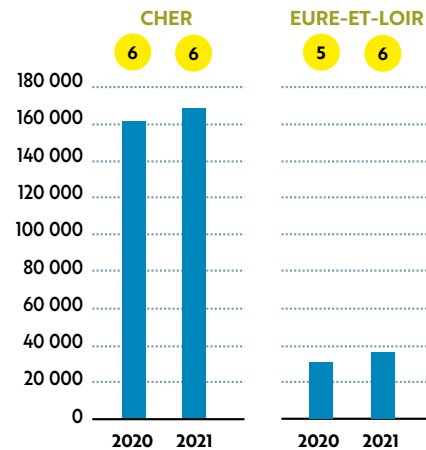
RÉPARTITION DES PRODUCTEURS PAR PRODUCTIONS PRINCIPALES



31 exploitations (+14,8%)
306 452 têtes certifiées
 et en conversion (+14,8%)

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

CHEPTELS PAR DÉPARTEMENT 2020-2021



■ Surface en conversion en ha
 ■ Surface bio en ha
 X Nombre de producteurs



~ AVAL



UN RALENTISSEMENT DE LA DYNAMIQUE AVAL DE LA FILIÈRE BIO

De l'ordre de +15 à +17 % d'évolution du nombre d'opérateurs aval au cours de ces dernières années en région, le taux d'évolution en 2021 est de 10,3 % et se situe en retrait de 3 points par rapport à l'évolution nationale (+13,3 %).

ÉVOLUTION

1036 opérateurs aval ont été recensés en région Centre-Val de Loire en 2021 avec 163 nouveaux certifiés et 74 arrêts. Si le nombre de nouveaux certifiés a continué d'augmenter en 2021 (+ 19 % par rapport à 2020), le nombre d'arrêt a quant à lui progressé de + 48 % sur la même période, d'où un ralentissement de l'évolution. Les raisons de ces arrêts sont liées principalement à la cessation de l'activité bio dans les entreprises (41 % des cas) sachant toutefois que la cause reste indéterminée dans 38 % des cas.

À l'échelle départementale, c'est en Eure-et-Loir que le nombre d'opérateurs aval a le plus augmenté (+16,2 %) suivi par le Loiret (+13,7 %). L'augmentation est de 9 à 10 % dans les autres départements à l'exception du Loir-et-Cher où le nombre d'établissements est resté stable.

L'évolution du nombre d'opérateurs aval est davantage portée par les distributeurs (+ 19 %) que par les préparateurs (+7 %).

Selon les notifications à l'Agence Bio, le commerce de détail représente 59 % des distributeurs, les artisans-commerçants 22 % et le commerce de gros 19 %. La grande et moyenne distribution constitue à elle seule 70 % des points de vente aux consommateurs. Les autres commerces de détail de produits bio sont les magasins spécialisés bio puis dans une moindre mesure les primeurs, la revente sur les marchés, les épiceries, le vrac, la vente en ligne, les paniers, etc.

La proportion des différentes catégories de distributeurs diffère selon les départements. Ainsi, l'Indre-et-Loire comptabilise à lui seul 1/3 des opérateurs de commerce de gros de la région. Le Loir-et-Cher se caractérise lui, par une plus forte proportion d'artisans-commerçants.

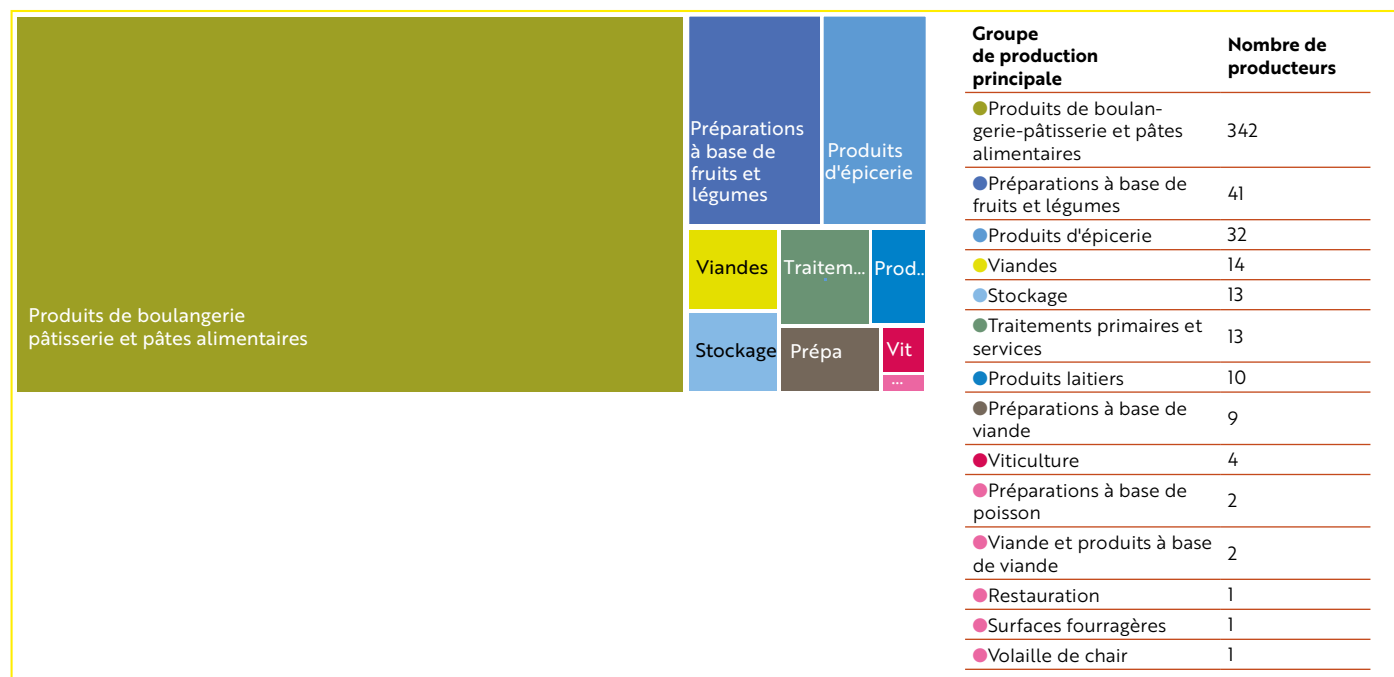
1 036 opérateurs aval (+ 10,3 %)
759 préparateurs
617 distributeurs
31 importateurs
47 stockeurs
4 restaurateurs

CHIFFRES CLÉS 2021 vs 2020

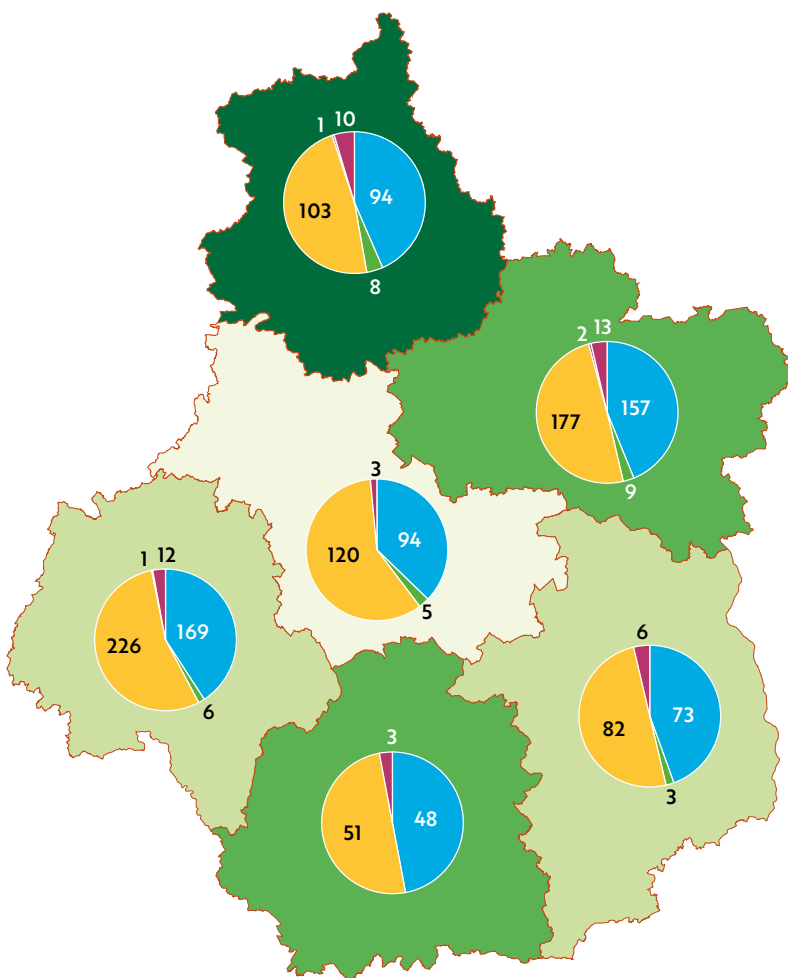
Précisions

Les opérateurs aval sont désormais qualifiés dans différentes catégories par l'Agence Bio : préparateurs, distributeurs, importateurs, stockeurs, restaurateurs et transport. Un même opérateur peut appartenir à plusieurs catégories ce qui explique que la somme de ces catégories est supérieure au nombre d'opérateurs aval.

RÉPARTITION DES OPÉRATEURS SELON LEUR PRODUCTION PRINCIPALE



NOMBRE D'OPÉRATEURS PAR DÉPARTEMENT



Évolution des opérateurs

- Entre 0 et 5%
- Entre 5 et 10%
- Entre 10 et 15%
- Plus de 15%

- Distribution
- Importation
- Préparation
- Restauration
- Stockage

RÉPARTITION DES DISTRIBUTEURS SELON LEUR CATÉGORIE

GMS	301
Magasin Bio spécialisé/producteur	36
Caveau/caviste	27
Epicerie/Primeur	24
Vente sur éventaies et marchés	13
Vrac	9
E-commerce et vente à distance	5
Paniers	5
Cosmétiques et diététique	4
Jardinerie	4
Magasin de thés	4

FAIT MARQUANT

La région Centre-Val de Loire compte peu d'opérateurs aval comparée aux autres régions, ce qui la positionne au 12^e rang. Elle se hisse au 9^e rang sur le nombre d'importateurs. Si la dynamique d'évolution de l'aval était supérieure en région ces dernières années par rapport à l'évolution nationale, la situation inverse s'est produite en 2021. La région Centre-Val de Loire a toutefois continué à ouvrir plus de points de vente en 2021 comparée à la situation nationale.

Crédit photos : © droits réservés, photothèque Bio Centre :
D. Gentilhomme - Ph. Montigny (Filimages), sauf mention contraire.

Création graphique : Atelier J-Ph Germanaud - Orléans - Impression : Prévost Offset 02-2023





• GABEL 28 •
Les Agriculteurs 880 d'Eure-et-Loir



**GABEL
CERFRANCE**
4 rue Joseph Fourier
28000 Chartres
07 61 01 38 85
gabel@bio-centre.org

**Chambre d'agriculture
d'Eure-et-Loir**
10 rue Dieudonné Costes
28000 Chartres
02 37 24 45 45
accueil@eure-et-loir.
chambagri.fr



• GABLEC 41 •
Les Agriculteurs 880 de Loir-et-Cher



GABLEC
Cité Agriculture
11-13-15 rue Louis-
Joseph Philippe
Zone de l'Erigny
41000 Blois
02 54 58 93 53
gablec@bio-centre.org

**Chambre d'agriculture
du Loir-et-Cher**
Cité Agriculture
11-13-15 rue Louis-Joseph
Philippe
Zone de l'Erigny 41000 Blois
02 54 55 20 00
accueil@loir-et-cher.
chambagri.fr



• GABOR 45 •
Les Agriculteurs 880 du Loiret



GABOR
Cité de l'agriculture
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
07 70 09 12 55
gabor@bio-centre.org

**Chambre d'agriculture du
Loiret**
Cité de l'Agriculture
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
02 38 71 90 10
accueil@loiret.chambagri.fr



• GABBTO •
Les Agriculteurs 880 de Touraine



GABBTO
38 rue Augustin Fresnel
37170 Chambray lès Tours
BP 50139
02 47 48 37 98
animation.gabbto@bio-centre.
org

**Chambre d'agriculture
d'Indre-et-Loire**
38 rue Augustin Fresnel
37170 Chambray lès Tours
BP 50139
02 47 48 37 37
accueil@indre-et-loire.
chambagri.fr



• GDAB 36 •
Les 880 de l'Indre



GDAB36
Maison de l'Agriculture
24 rue des Ingrains
Maison de l'Agriculture
36000 Châteauroux
02 54 61 62 51
filiered@gdab36.org
Chambre d'agriculture de l'Indre
24 rue des Ingrains
Maison de l'Agriculture
36000 - Châteauroux
02 54 61 61 61
direction@indre.chambagri.fr



• GABB 18 •
Les Agriculteurs 880 du Cher



GABB18
2701 route d'Orléans
18230 Saint Doulchard
02 48 26 43 80
gabb18@bio-centre.org

**Chambre d'agriculture du
Cher**
2701 route d'Orléans
18230 Saint Doulchard
02 48 23 04 00
accueil@cher.chambagri.fr

DRAAF

Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Banner
45042 Orléans CEDEX 1
02 38 77 40 00
draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Bio Centre

Cité de l'Agriculture
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
02 38 71 90 52
contact@bio-centre.org

Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire

Cité de l'Agriculture - 13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
02 38 71 91 10
accueil@centre.chambagri.fr

LES MEMBRES
DE L'ORAB
CENTRE-VAL DE LOIRE :

